



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le vendredi 12 mars 2021 — Vol. 45 N° 72

Interpellation : Le bilan désastreux du gouvernement
de la CAQ quant à l'accessibilité à une place
en service de garde éducatif à l'enfance

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2021

Commission des relations avec les citoyens

Le vendredi 12 mars 2021 — Vol. 45 N° 72

Table des matières

Exposé du sujet Mme Véronique Hivon	1
Réponse du ministre M. Mathieu Lacombe	3
Argumentation	4
Conclusions M. Mathieu Lacombe Mme Véronique Hivon	18 18 20

Autres intervenants

Mme Sylvie D'Amours, présidente suppléante

Mme Stéphanie Lachance

M. Marc Tanguay

M. Samuel Poulin

Mme Chantale Jeannotte

Mme Christine Labrie

Le vendredi 12 mars 2021 — Vol. 45 N° 72

**Interpellation : Le bilan désastreux du gouvernement
de la CAQ quant à l'accessibilité à une place
en service de garde éducatif à l'enfance**

(Dix heures)

La Présidente (Mme D'Amours) : Bonjour. Alors, avant de débiter les travaux de la commission, je vous rappelle que le port du masque de procédure est obligatoire en tout temps, hormis au moment de prendre la parole, tel que prévu à l'ordre de l'Assemblée du 2 février, qui encadre la reprise des travaux parlementaires.

À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation de la députée de Joliette au ministre de la Famille sur le sujet suivant : Le bilan désastreux du gouvernement de la CAQ quant à l'accessibilité à une place en service de garde éducatif à l'enfance.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Blais (Abitibi-Ouest) est remplacée par Mme Jeannotte (Labelle); Mme St-Pierre (Acadie) est remplacée par M. Tanguay (LaFontaine); Mme Dorion (Taschereau) est remplacée par Mme Labrie (Sherbrooke); et Mme Perry Mélançon (Gaspé) est remplacée par Mme Hivon (Joliette).

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je comprends qu'il y a une entente à l'effet que l'opposition officielle intervienne lors de la deuxième, quatrième et sixième séries d'interventions, alors que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la cinquième série d'interventions.

Maintenant, Mme la députée de Joliette, vous avez la parole pour 10 minutes pour votre déclaration d'ouverture.

Exposé du sujet

Mme Véronique Hivon

Mme Hivon : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, je tiens à vous saluer, saluer toute votre équipe, le ministre, toute son équipe, qui a dû travailler fort pour aller faire une conférence de presse ce matin, mes collègues des deux autres oppositions et, bien sûr, mon recherchiste, Étienne Richer.

Donc, aujourd'hui, Mme la Présidente, on est réunis pour un enjeu qui est absolument fondamental, il est fondamental à tous points de vue, on vit une crise sans précédent de pénurie de places en service de garde éducatif, de pénurie d'éducatrices, et ce sont les familles du Québec qui en paient le prix. Ce sont, d'abord et avant tout, les femmes du Québec qui en paient le prix. En cette semaine où nous avons célébré la Journée internationale des droits des femmes, ce sont les femmes qui, très majoritairement, restent à la maison parce qu'elles ne peuvent pas retourner au travail, faute de places. Ce sont tous nos milieux économiques qui se mobilisent. Quand c'est rendu que la fédération de l'entreprise indépendante fait une sortie conjointe avec l'AQCPE pour dénoncer la crise actuelle de la pénurie de places, c'est que la situation est grave. On voit les unions municipales faire la même chose parce qu'il y a une foule de régions où on n'attire plus de jeunes familles faute de places en CPE. Donc, la crise, elle est vraiment très grave et elle a des répercussions archi-importantes qu'on ne peut pas mettre de côté.

Et ce matin, bien, on se doit de faire le bilan du gouvernement de la CAQ, qui nous avait dit à quel point il ferait des miracles, donc, avec la petite enfance et qui, en fait, nous plonge dans une crise plus grave que jamais faute d'actions, faute de mesures adéquates, faute de prévisibilité et de proactivité.

Alors, je veux vous dire où on en est parce que, bien sûr, quand la CAQ est arrivée au gouvernement, la situation n'était déjà pas facile. Mais là on est vraiment passé d'une situation difficile à une crise sans précédent. Donc, quand la CAQ est arrivée, combien il y avait de parents qui attendaient une place sur le guichet unique, une place en service de garde? Il y en avait 42 000. C'est passé, l'année suivante, à 46 000. Et maintenant, aux derniers chiffres qu'on a eus, mais déjà ça date de quelques mois, 51 000 familles qui attendent une place. Ça, c'est le bilan de la CAQ.

L'autre bilan de la CAQ. Quand ils sont arrivés, ils nous ont dit qu'il y avait 8 000 places en milieu familial qui, faute d'éducatrices pour s'en occuper, étaient des places fantômes, donc des places qu'on ne réussissait pas à occuper, que des enfants ne pouvaient pas occuper parce qu'il n'y avait pas d'éducatrice pour pouvoir développer ou, en fait, simplement occuper, parce qu'elles existent, ces places-là. En août dernier, ce chiffre était rendu à 24 000 places en milieu familial qui existent en théorie, mais qui ne peuvent toujours pas être occupées, faute d'éducatrices. Et, depuis, dans la dernière année seulement, il y a eu 837 fermetures supplémentaires de milieux familiaux. Et évidemment on va vouloir avoir les chiffres à jour de toutes ces données-là aujourd'hui de la part du ministre.

Donc, ça veut dire qu'en plus on a un autre 5 000 places, fort probablement, qui se sont perdues dans les derniers mois. Et, selon l'AQCPE, il manque présentement au moins 3 000 éducatrices au Québec. Et, si on se projette jusqu'en 2023-2024, ils estiment que ce sont 10 000 éducatrices, si la tendance se maintient, qu'il va manquer au Québec.

Donc, ça, c'est le bilan de la CAQ depuis l'arrivée du ministre et de son gouvernement au pouvoir. Et ce qui est absolument hallucinant, c'est qu'il nous disait, la main sur le coeur, en février 2019, que lui, il allait complètement changer les choses, que les places allaient se créer, qu'il y en aurait au moins 13 500 en deux ans qui seraient créées. Or, le résultat net, c'est quoi, Mme la Présidente? C'est 2 500 places qui, pendant les deux années et demie du début du mandat du ministre, ont été créées, 2 500, quand il s'était engagé à en créer 13 500.

Et qu'est-ce qu'il a fait, le ministre, le mois dernier, quand il a dû avouer cet échec retentissant? Il a blâmé à peu près tout le monde, mais il n'a pas pris la responsabilité. Donc, le processus n'avait aucun sens, le ministère n'était pas assez efficace, le réseau ne collaborait pas suffisamment, il fallait revoir le processus. Le seul problème, c'est que c'est le ministre qui est responsable de son ministère, c'est lui qui est responsable de développer les places, c'est lui qui, depuis deux ans et demi, avait tout en main pour pouvoir bouger, selon ce qu'il nous disait, là, qu'il allait être la réinvention de l'efficacité, là, pour le développement des services de garde à la petite enfance. Et donc, quand, il y a un mois, il a dû admettre son échec, parce qu'au lieu de 13 500 places, c'était 2 500... Et je rappelle que la CAQ avait promis, en campagne électorale, qu'il y en aurait 26 000, nouvelles places, dans son mandat, 26 000. Dans les premiers deux ans, il devait en créer 13 500. Ça tenait la route, c'était à peu près la moitié de l'engagement de la CAQ. Le résultat, deux ans et demi plus tard, il y en a 2 500 à peine de créées. Le ministère doit se sortir de son pétrin, dit que ça n'a pas de bon sens, ce n'est pas efficace, ce n'est pas de sa faute, le processus ne marche pas, il y a 17 étapes, il n'y a personne qui avait entendu, avant, parler de ce processus administratif derrière lequel le ministre se réfugie.

Et là qu'est-ce qu'il fait ce matin? Bien, il prouve exactement que, depuis deux ans et demi, la question du processus, il n'en tenait qu'à lui de le changer. Il vient nous faire une belle conférence de presse, avec un beau briefing technique, une technique éprouvée, d'ailleurs, par le gouvernement. Heureusement qu'il y a des interpellations, parce que ça amène les gouvernements à faire des annonces. Donc là, soudainement, il est capable, donc, de changer le processus. Le mois dernier, à cause du méchant processus, il n'avait pas pu livrer son engagement, puis là c'est drôle, aujourd'hui, là, il est capable de réduire les étapes. Mais ce qui est très déconcertant de l'annonce de ce matin, c'est qu'encore une fois c'est un écran de fumée, donc, c'est un écran de fumée pour nous parler du processus administratif derrière lequel il se réfugiait, évidemment, en toute incohérence pour dire, le mois dernier, qu'il était pris puis qu'il n'avait pas pu livrer sa promesse.

Mais où sont les nouveaux budgets, où sont les nouveaux budgets pour pouvoir accélérer véritablement le développement des places? Où est le programme vigoureux pour aller valoriser la profession d'éducatrice, pour freiner la perte d'intérêt des femmes et des hommes pour ce programme-là? Baisse de 40 % des inscriptions en sept ans dans les programmes d'éducation à l'enfance. Où est le plan pour dire : On va tout mettre en oeuvre parce qu'on fonce dans le mur et on n'attendra pas de vivre une crise encore plus grave, comme celle qu'on a vécue dans les CHSLD, avec la pénurie de préposés aux bénéficiaires? C'est là qu'on en est. Les briques commencent à tomber dans le mur dans lequel on est en train de rentrer.

Bien, le ministre me regarde, là, mais je m'excuse, mais, quand il y a 51 000 familles, c'est des chiffres qui viennent directement de son ministère, qui attendent une place, quand nos téléphones n'arrêtent pas de sonner dans nos bureaux de circonscription, moi, je n'ai jamais vu ça en 10 ans, de femmes qui ne peuvent pas retourner travailler, d'infirmières, de préposées aux bénéficiaires, d'auxiliaires, d'enseignantes qui ne peuvent pas retourner travailler parce qu'il n'y a pas de place en service de garde... Oui, la crise, elle est majeure, et, oui, on est en train de foncer dans le mur, et ce n'est pas parce qu'on ne l'a pas dit au ministre depuis le début de son mandat que c'était une urgence nationale de s'attaquer à la pénurie d'éducatrices. Or, ce matin, zéro annonce pour la pénurie d'éducatrices. L'AQCPE a pourtant dit publiquement qu'elle avait remis au ministre, en septembre dernier, un plan de match, un plan de match où on pourrait favoriser les inscriptions, où on pourrait accentuer le nombre d'éducatrices, où on pourrait leur permettre de faire à la fois leurs études et des stages, donc ça permettrait de les former tout en ayant plus d'éducatrices dans les CPE, même chose pour les milieux familiaux.

• (10 h 10) •

Donc, pas un mot ce matin là-dessus, pas un mot supplémentaire sur l'abolition formelle qu'on espérait du 25 %. Il dit : Il va y avoir des assouplissements, on va voir. Le gouvernement continue à exiger un 25 % de mise de fonds des milieux pour développer des CPE. Or, ce matin, il aurait dû dire clairement et simplement : Il n'y en aura plus, d'exigence. Bien non, il nous dit : Il va y avoir des assouplissements, puis on va pouvoir donner une mise de fonds. Bien, abolissez-la, c'est simple. Quand nous, on était au gouvernement puis qu'on réussissait à créer 10 000 places par année, il n'y en avait pas, de mise de fonds, puis le processus, il était simple.

Puis je veux juste montrer un petit tableau, là, quand on dit que ça prend des budgets, le PQI, investissements pour les CPE. Alors, je veux juste qu'on voie la décroissance des investissements au PQI. Donc, si on regarde, là, où on en était, 2013-2023, on était à cette hauteur-là, on était donc à plus de 1 milliard pour les investissements au PQI en CPE. Et là on est rendu à moins de 400 millions pour 2020-2030. Donc, ça, là, c'est ce que le ministre offre aux familles du Québec qui sont en attente, qui sont désespérées, qui nous lancent des cris du coeur pour pouvoir retourner au travail, pour pouvoir concilier famille-travail, pour pouvoir avoir un développement économique au Québec qui a du sens.

Donc, aujourd'hui, on veut des réponses du ministre. On ne veut pas juste qu'il nous parle d'un processus administratif qu'il aurait pu changer depuis deux ans et demi, on veut qu'il nous parle de vraies actions, de plan d'accélération, de plan de valorisation, de recrutement et de formation des éducatrices et d'objectifs. Parce que ce n'est pas vrai qu'on va se contenter de voir des gens continuer à accumuler l'attente.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée de Joliette. Maintenant, je cède la parole au ministre de la Famille, également pour une période de 10 minutes.

Réponse du ministre

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bien, d'abord, je veux aussi saluer tout le monde. Merci d'être là. Je veux saluer la députée de Joliette aussi, qui m'a invité à cette interpellation. Moi, ça me fait plaisir, j'aime ça, Mme la Présidente, parce que je trouve parfois qu'on ne parle pas assez de petite enfance. Et, quand l'opposition s'y attarde, quand l'opposition pose des questions là-dessus, je trouve toujours que c'est une belle opportunité de démontrer ce qu'on fait et puis, effectivement, de rendre des comptes, on est là pour ça. Parce que moi, je pense bien sincèrement qu'on fait de bien belles choses depuis qu'on est arrivés, qu'évidemment ce n'est pas parfait, mais qu'on fait des pas de géant.

D'abord, peut-être juste une parenthèse pour dire que sur la question de la main-d'oeuvre, là, moi, je sourcillais, effectivement, la députée de Joliette, là, l'a relevé en ondes, mais je tiens à le préciser, la comparaison avec les CHSLD me dresse toujours les cheveux sur la tête, parce que moi, je ne ferai pas cette comparaison-là. Dans nos CHSLD, la pénurie de personnel, là, elle a été catastrophique, elle a causé des morts. Et ça, ça nous a été légué, disons, par des années et des années de sous-investissement. Je n'entrerai pas là-dedans, mais moi, je ne ferai pas cette comparaison-là. Je peux très bien dire que c'est un enjeu, et je le dis clairement, là, mais je vais toujours me garder de faire des comparaisons avec les CHSLD, et j'invite les collègues aussi à le faire, là, parce qu'à chaque fois, là, je trouve que ce n'est peut-être pas approprié.

Maintenant, oui, Mme la Présidente, on manque de places en service de garde éducatif à l'enfance au Québec, c'est une évidence. On ne s'obstinera pas là-dessus. Je n'essaierai pas de convaincre les gens ici qu'on a suffisamment de places. Ce serait comme vous convaincre, Mme la Présidente, que le soleil ne se lèvera pas demain matin. Donc, c'est clair, net et précis qu'on manque de places au Québec, je dirais pour deux raisons. Et vous me permettrez de vous les expliquer.

La première, il y a une raison, là, qui est évidente, qui est structurelle. Pour qu'on soit capable de couper des rubans aujourd'hui, n'est-ce pas, il faut qu'il y ait eu des appels de projets dans les années précédentes. Et, quand on regarde, c'est un fait, c'est public, quand on regarde les appels de projets des dernières années, il n'y en a pas eu en 2014, il n'y en a pas eu en 2015, il n'y en a pas eu en 2016, il n'y en a pas eu en 2017. Il y en a eu une sous le précédent gouvernement en 2018, là, à quelques semaines des élections, des places qu'on a nous-mêmes attribuées quand on est arrivés en poste. Donc, c'est dire que le délai, là, était très serré à la fin du mandat libéral, ce qui fait en sorte qu'il n'y a pas de projets qui ont été mis dans ce qu'on appelle le « pipeline », là, il n'y a pas de projets qui ont pris la route. Donc, c'est difficile aujourd'hui de couper autant de rubans qu'on voudrait parce qu'évidemment ça prend un moment, là, pour que ces places-là se réalisent. Et, s'il y avait eu des appels de projets, évidemment, s'il y avait des places qui avaient été offertes à ce moment-là, bien, aujourd'hui, on serait capable, de façon beaucoup plus importante, de couper des rubans.

Deuxièmement, bien, effectivement, la liste d'attente, là, elle est passée à 51 000 cette année, elle est passée à 51 000. Et je vais vous dire, ça m'a fait frissonner quand j'ai vu cette donnée-là. En même temps, ce ne serait, je pense, pas très honnête de mettre tout ça sur le dos du gouvernement, parce qu'on a vécu une crise, la crise de la COVID, qui a fait en sorte qu'il y a des centaines, des milliers d'éducatrices en milieu familial qui ont décidé de mettre fin à leurs activités, non pas parce qu'elles ne se sentaient pas soutenues par le gouvernement, parce qu'on les a soutenues de façon importante pendant la crise, financièrement, non pas parce qu'elles n'aimaient pas leur travail, mais souvent parce que, on les comprend, c'était difficile pour elles de concevoir qu'elles continueraient de recevoir, dans leur domicile, des tout-petits, six ou neuf, en plus d'une assistante, parfois, alors que c'était impossible pour elles de garder leurs propres petits enfants, à certains moments, ou, par exemple, d'inviter leur mère, leur père, leur frère ou leur soeur à la maison, mais, pendant ce temps-là, elles continuaient d'accueillir des tout-petits. Je pense que, pour elles, il y avait une crainte, et je les comprends.

Ceci dit, c'est clair que leur décision, ça a fait en sorte qu'aujourd'hui on se retrouve avec un manque à gagner qui est important. On a eu une baisse de 7 300 places au 31 décembre. Donc, c'est énorme. C'est énorme. Donc, on ne peut pas imputer ça au gouvernement en disant : Bien, c'est la faute du gouvernement. Bon, on peut le faire, peut-être, là, quand on fait de la politique, c'est une bonne ligne de presse puis c'est une bonne ligne d'attaque, mais la vérité, là, c'est qu'on sort d'une crise. Et ça, on n'entend jamais, jamais, jamais parler de ça de la part des oppositions. Pour eux, c'est comme si nous, là, on est là depuis deux ans et demi, bien installés, les deux pieds sur le poêle en train de regarder la parade passer, alors que, pendant la dernière année, là, on a été mobilisés comme jamais dans l'histoire du Québec, au ministère de la Famille, pour fermer un réseau qui ne l'avait jamais été dans l'histoire, et, pire encore, le rouvrir, tout ça en s'assurant qu'il n'y ait pas de garderie non subventionnée qui ferme leurs portes, en les soutenant financièrement, en soutenant financièrement les responsables de services de garde en milieu familial. Ça a été un travail colossal.

Et, d'ailleurs, un clin d'oeil, je l'ai fait aussi tantôt en conférence de presse, pour vous dire que demain, donc, on est à quelques heures près du moment où ça fera un an, le 13 mars, qu'on a procédé à cette fermeture-là, qui évidemment a pris tout le monde de court. Mais j'en garde des souvenirs très forts, parce que, je vais vous dire, là, ça a été le plus grand défi professionnel, évidemment, de ma carrière, mais je sais que, sur le terrain, ça a été aussi probablement le plus grand défi de toutes les éducatrices, de tous les gestionnaires. Donc, je leur lève, encore une fois, mon chapeau, un an après cette fermeture du 13 mars.

Ceci dit, lorsqu'on est arrivés, en février... bien, en fait, lorsqu'on est arrivés, en 2018, bon, on sait comment c'est, on arrive, comme ministre, on prend connaissance des dossiers, et tout, Noël arrive. Après Noël, on part avec

le travail qu'on a déjà entamé. Février, donc, 2019, on annonce déjà un premier geste qui est important. La députée de Joliette parlait de la contribution obligatoire. On l'abolit dans pratiquement tous les cas, lorsqu'il y a des territoires notamment qui sont en déficit, là où c'est le plus important. Ça, c'est aux endroits où il manque de places. On abolit cette... dans cette année-là, on abolit, donc, la contribution, on fait un pas financier, donc, on dit aussi aux demandeurs : Bien là, si vous êtes intéressés à développer des places, il faut les développer, parce que, sinon, on va les reprendre. On vous donne 24 mois pour le faire au moment où vous vous engagez. Donc là, les promoteurs regardent ça. Dans certains cas, dans beaucoup de cas, ça a pris un certain moment, parce que, souvent, ils ne se rappelaient même pas qu'ils avaient ces places-là qui dataient de 2011 puis de 2014 — ça, c'est les précédents gouvernements. Donc, nous, on a brassé ça. Il y en a qui nous ont renvoyé ça, on parle d'à peu près 2 000 places. Sinon, les autres se sont engagés, nous ont envoyé une résolution. Et le chronomètre est parti, 24 mois.

Encore une fois, la COVID parfois peut avoir le dos large, mais, écoutez, dans ce cas-ci, là, c'est une évidence, les gens qui développent le réseau, c'est les mêmes gens qui gèrent les installations sur le terrain actuellement et qui en avaient plein les bras avec la COVID. Je ne suis pas en train de dire que c'est de leur faute, c'est une responsabilité partagée, mais je suis en train de dire que c'est normal qu'il y ait eu un retard de quelques mois. Ce qui fait en sorte que les places dont on parlait en février 2019, pour la plupart, là, elles vont être ouvertes au courant de cette année, oui, avec des mois de retard, mais je pense que ces mois de retard là, les gens qui nous écoutent actuellement à la maison comprennent bien ça. La construction a été fermée pendant un moment. Les gens qui développent devaient gérer les cas de COVID, devaient gérer les parents qui téléphonaient. Et, au ministère de la Famille, on est passés d'une poignée d'employés qui répondent au téléphone à plusieurs dizaines, une soixantaine. Donc, c'est sûr que les énergies de tout le monde ont été mises à gérer la crise. Donc, je pense que les gens comprennent bien ça. Puis, cette année, on sera en mesure, là, de mettre sous permis la presque totalité des places dont on a parlé.

Donc, ce n'est pas un aveu d'échec du tout, c'est un constat honnête, on a des mois de retard à cause de la COVID. Le système qu'on avait, et je l'ai très bien mentionné à ce moment-là, selon moi, ne fonctionnait plus. Parce que, même si on va plus vite que dans le passé, on a réduit le délai de réalisation de 48 à 36 mois, c'est quand même bien, bien, il reste que moi, je suis encore plus ambitieux que ça et je veux qu'on soit capable de développer encore plus rapidement. Je veux qu'on fasse véritablement baisser ça à 24 mois.

• (10 h 20) •

Donc, oui, aujourd'hui, j'ai annoncé des allègements administratifs qui n'ont pas été dessinés sur le coin d'un comptoir, contrairement à ce que les oppositions tentent de faire croire aux gens. Ce qu'on a fait, c'est... on a été au travail déjà depuis plusieurs mois. La pandémie nous a mis des bâtons dans les roues, mais on avait commencé avant. Et là, aujourd'hui, on est capable de livrer ça, et je l'avais dit clairement, je l'avais dit clairement. Et je sais que la députée de Joliette, ça l'a surprise. Je lisais hier les messages qu'elle faisait circuler sur les réseaux sociaux en disant : Bien, le ministre disait que ça prenait un livre blanc et un projet de loi. Ce que j'ai dit très clairement, c'est que ça prenait des changements de fond qui viendraient effectivement cet automne avec un projet de loi, mais que ça prenait aussi des changements plus rapides. Et je suis cité, d'ailleurs, dans *La Presse* à ce sujet-là, à ce moment-là, en disant : Bien, ces allègements administratifs, on va les mettre en place rapidement.

Et aujourd'hui, c'est ce qu'on livre. Les allègements administratifs, j'entendais le député de LaFontaine aussi un peu plus tôt en point de presse se demander à quel moment ça entrerait en vigueur. C'est en vigueur, Mme la Présidente. Donc, c'est signé, c'est entré en vigueur, effectif dès maintenant. Donc, c'est une bonne nouvelle. Il y en a certains, bon, qui font partie d'une amélioration continue, mais, sinon, la plupart des mesures entrent en vigueur maintenant, donc j'ai annoncé aujourd'hui les détails. Il faut cesser de faire en sorte que la paperasse puis la bureaucratie, ça mette des bâtons dans les roues de nos gens, au ministère, qui sont motivés, puis aux promoteurs sur le terrain qui sont motivés à construire.

Et je signale à la députée de Joliette que quand elle nous dit... qu'elle se plaît à nous dire que, dans leurs belles années, ils développaient 10 000 places en CPE, c'est faux. Quand on regarde les données de ce moment-là, c'est beaucoup moins. Si on prend, par exemple, 2013-2014, 939. Si on revient au début des années 2000, même, c'était beaucoup moindre que ça. Mais on aura l'occasion...

La Présidente (Mme D'Amours) : En terminant.

M. Lacombe : ...d'y revenir.

Argumentation

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le ministre. Je porte une attention au type de propos qui a été dit. Je vous invite à la prudence. Merci.

Nous allons maintenant débiter la période d'échange, et je cède la parole maintenant à Mme la députée de Bellechasse. Vous avez... Pardon, je m'excuse, la députée de Joliette, pour cinq minutes. Désolée.

Mme Hivon : Pas de problème. Merci, Mme la Présidente. Donc, je vais vraiment revenir, dans ce bloc, sur l'importante pénurie de places, mais je vais quand même devoir corriger quelques éléments. Le ministre nous dit : Écoutez, c'était vraiment difficile quand on est arrivés en poste parce qu'il y avait un arréage de places. Mais cette situation-là, elle était connue quand le ministre, en février 2019, il a dit : Nous, on va en débloquent, et elles vont être concrétisées, les 13 500 places, en deux ans. Il a pris cet engagement-là en toute connaissance de cause. Puis ça

faisait cinq mois qu'il était ministre. Donc, je m'explique mal qu'il nous dise, ce matin : Ah oui, mais, vous savez, c'était très difficile. Quand il a pris son engagement, il savait dans quoi il s'embarquait.

Puis ce qui est vraiment étrange, c'est que, là, c'est vraiment à cause de la pandémie, à cause de la COVID, mais entre mars... février 2019 et mars 2020, il n'y en avait pas, de COVID. Donc, pendant ce temps-là, là, comment ça se fait que ces processus ne sont pas devenus plus efficaces? Comment ça se fait qu'il n'en a pas fait, de changement? Comment ça se fait qu'il n'était pas capable de les concrétiser, les places? Comment ça se fait qu'il ne faisait pas de plan de valorisation des éducatrices? Donc là, la pandémie, là, dans la dernière année, là, il faut qu'elle explique absolument tout.

Ce qui est bizarre, quand même, c'est aussi qu'il y a des maisons des aînés qui continuent d'être annoncées partout, puis ça n'a pas l'air de freiner les choses parce qu'il y a une pandémie. Mais là, pour les places en CPE, ça, c'est : On ne peut rien faire à cause de la pandémie. Mais surtout, comment il nous explique l'inaction qui a précédé la pandémie? Donc, il était au contrôle, il était ministre puis il avait même dit... je suis allée relire ce qu'il nous déclarait, en février 2019, puis à une question de Marco Bélair-Cirino, qui disait : Mais c'est quoi, les obstacles pour les créer... Parce que le ministre disait : Nous, ça va être efficace, ça va bien aller. Et le ministre répondait... Donc le journaliste : C'est quoi, les principaux obstacles? Et le ministre nous disait : Bien, il n'y en a pas tant que ça, voyez-vous, donc il faut que ça avance. Ça fait que le ministre a dit : Il n'y en a pas tant que ça, des obstacles. Puis, aujourd'hui, tout ce qu'il nous dit, c'est que... ce qu'il nous présente, c'est qu'il va alléger le processus administratif qu'il aurait pu alléger, je me répète, pendant tout le temps qu'il était en poste, si c'était ça, le gros enjeu.

Donc, ce que j'ai envie de lui dire aujourd'hui, là, c'est que la crise, elle est réelle. La crise, elle est réelle. Quand tu as 51 000 familles qui n'ont pas de place, c'est sérieux. Ça fait que, là, moi, je veux comprendre c'est quoi, les chiffres du ministre, quel message d'espoir il peut envoyer à ces familles-là, pas juste à ces familles-là, aux municipalités, qui se disent : Est-ce qu'on va être capable d'avoir du développement économique puis d'attirer des familles chez nous, aux chambres de commerce qui s'inquiètent, à la relance économique? On dit à quel point les femmes sont touchées par la crise actuelle, mais, s'il n'y a pas de place en CPE, elles ne pourront même pas retourner travailler. Puis on parle de travailleuses essentielles dans bien des cas. Donc, la relance économique, là, c'est aussi ça, quand on dit qu'il faut se préoccuper des femmes, c'est de s'assurer d'abord qu'elles peuvent participer à la relance et qu'elles peuvent travailler.

Donc, moi, je veux savoir... Parce que le ministre, ce matin, il m'a beaucoup surpris. Il a pris l'engagement il y a deux ans d'en livrer, 13 500 places, en deux ans. Elles ne sont toujours pas livrées. C'est 2 500, le chiffre. Ce matin, il nous dit quoi? Il va en créer 5 000 à 7 000 d'ici le 31 mars 2022. Donc, trois ans et demi après son arrivée en poste, là, ce qu'il nous annonce aujourd'hui : 5 000 à 7 000. Donc là, c'est quoi le message? Combien de places manquantes on va avoir à la fin du mandat de la CAQ par rapport aux 51 000 familles qui n'ont pas de places?

L'autre chose que je veux savoir, c'est toutes ces places fantômes, parce qu'il n'a pas bougé. Puis, quand on a fait une interpellation, pendant la pandémie, on lui a dit : Aïe, attention, la pénurie d'éducatrices va être encore plus grave, ça prend de toute urgence un plan de match, des bourses d'études pour favoriser les inscriptions, du partage entre formation et travail en CPE, des incitatifs pour que des éducatrices veuillent partir un milieu familial. Il n'a toujours rien fait, là. Depuis qu'il est arrivé, il n'en a pas, de plan, ni, zéro, pour la pénurie et lutter contre la pénurie d'éducatrices.

Donc, moi, je veux juste savoir, ces places-là, fantômes, qui sont rendues à 24 000, j'aimerais avoir le chiffre, combien on en parle maintenant, combien on parle aussi de parents qui attendent. Mais comment se fait-il qu'il les inclue toujours dans les cartes, les cartes qui évaluent les besoins? Puis on voit que ça ne correspond pas à la réalité. Ces places fantômes là sont toujours présentes dans les dernières cartes qui évaluent les besoins. Puis on a vu avec l'exemple de Longueuil, comme on pourrait voir pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean et la Mauricie, que ça ne tient pas la route, les cartes qui sont faites, parce qu'il y a un déséquilibre avec ces places fantômes là qui existent en théorie, mais qui ne peuvent pas être offertes, faute d'éducatrices.

Donc, est-ce qu'aujourd'hui il va nous dire c'est quoi, ses objectifs, combien de places vont être créées? Et est-ce qu'il va mettre à jour les données correctement et pour les petits milieux également?

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Merci, Mme la députée. Maintenant, M. le ministre, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

M. Lacombe : Merci, Mme la Présidente. D'abord, en tout respect, parce que je le répète souvent, mais je le crois pour vrai, là, je sais que le Parti québécois a à cœur le développement du réseau, c'est lui qui lui a donné naissance, mais il faut aussi être honnête parce que, quand on regarde... parce que l'important, c'est de remettre les choses aussi en perspective et de ne pas s'attendre à quelque chose d'impossible, alors que le Parti québécois lui-même, au début des années 2000, n'était pas en mesure de réaliser ça.

Quand on regarde, là, quand on regarde les chiffres de création, on veut parler de CPE, regardons les CPE : en 1999, 2 312 mises sous permis; en 2000, 5 817; en 2001, 6 835; en 2002, 6 955; en 2003, on parle du nombre de places, 4 814. Ça, c'était alors que tout était à faire, là, c'était alors qu'on peignait les murs au rouleau, alors que maintenant on est dans le découpage. Donc... Et là je vous parle de places en CPE. C'est clair qu'il y a eu une augmentation importante, je le dis honnêtement, là, il faut être honnête, il y a eu une augmentation importante de places en milieu familial, mais, évidemment, il n'y a pas d'infrastructure, là, qui vient avec ça. Quand on parle d'infrastructures en CPE, les voici, les chiffres.

Donc, c'est faux de dire que ça allait donc bien au début des années 2000 et qu'on était capable. Les projets, à ce moment-là, avaient cinq ans pour se réaliser. Donc, on ne peut pas non plus réécrire l'histoire en disant que la

CAQ n'est donc pas bonne puis que le PQ était tellement bon en termes d'efficacité à ce moment-là. La volonté, là, je ne la remets pas en doute, mais, à un moment donné, il faut aussi, il faut aussi remettre, je pense, les choses en perspective.

L'indicateur du PFI, dans le cas des CPE, ce n'est, à mon sens, pas le bon indicateur. La façon dont on fonctionne, en service de garde éducatif à l'enfance, c'est que le ministère de la Famille, par exemple pour les CPE, va payer ce que ça coûte pour le remboursement de l'hypothèque. Donc, on a un programme qui s'appelle un Programme de financement des infrastructures, et, quand vous regardez par exercice financier, donc depuis 2015-2016, on était à 19 projets, ensuite de ça à 19, 19, 18 jusqu'en 2018-2019. Quand on est arrivés, 53, 55. Les enveloppes ont augmenté de 7,5 millions à près de 39 millions de dollars. Donc, on avance, là, on avance puis on... Bon, on a encore beaucoup de chemin à faire, c'est clair, là, mais on n'est pas en train de faire du surplace.

• (10 h 30) •

J'ai envie de dire, honnêtement, là, on fait de la politique, c'est clair, là, et ça paraît, je pense, ce matin, parce que, moi, tout ce que j'entends de la part des oppositions, c'est à quel point notre annonce de ce matin, elle n'est pas bonne, à quel point ce qu'on annonce, là, ce matin, ce n'est pas bon, c'est insuffisant, ça ne répond pas aux besoins.

Moi, je lis pourtant, là, les communiqués de presse qui sont émis à la suite de notre annonce, notamment du Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance, qui se réjouit de l'annonce faite ce matin, qu'on soit en mesure de répondre plus rapidement aux besoins des familles du Québec. Citation : «Tout nous indique que le ministre Lacombe et son ministère ont mis l'épaule à la roue pour que ça fonctionne et que le réseau puisse répondre plus rapidement aux besoins des familles.» Il y a un communiqué aussi de l'AQCPE qui vient de sortir, là, que je n'ai pas encore eu le temps de lire en détail. On me dit que c'est très bon.

Fédération québécoise des municipalités : «Pas intéressant pour accélérer la réalisation des projets de services de garde. Selon la Fédération québécoise des municipalités, le ministre Lacombe n'a pas tardé à placer les premiers jalons de sa réforme attendue pour rendre disponibles plus rapidement les places en services de garde pour les familles du Québec.» Union des municipalités du Québec : *L'UMQ salue les mesures d'allègement proposées par le ministre de la Famille.* «Il faut être plus efficace, plus agile, et l'annonce d'aujourd'hui va en ce sens. Je salue la sensibilité du ministre, qui a été à l'écoute du milieu municipal dans ce dossier.» C'est la présidente de l'UMQ, Mme Roy, qui dit ça.

À un moment donné, là, est-ce qu'on est capable de dire qu'on avance? Je comprends, là, qu'on fait de la politique, là. Je comprends qu'il n'y a rien de parfait. Je suis le premier à le dire, ça ne fonctionnait pas. Est-ce qu'on est capable de dire qu'aujourd'hui, là, on pose un geste qui est important? On coupe dans la paperasse. À ce que je sache, le Parti québécois pouvait le faire quand il est passé. Puis là je comprends qu'il y avait beaucoup de choses à faire à ce moment-là, et je ne suis pas en train de dire, là, que... ce n'est pas une attaque, mais nous, on l'a fait, là. Est-ce qu'on peut réaliser que c'est un bon geste? Le Parti libéral aurait pu aussi faire ça. On s'entend, là, qu'il y avait peut-être une différence idéologique de leur côté, ils préféreraient les garderies non subventionnées, qu'on soit d'accord ou non, mais il reste que nous, on l'a posé, ce geste-là. Donc, je pense qu'aujourd'hui, là, il faut se réjouir.

Puis pour la suite des choses, clairement qu'il y a des enjeux qui doivent être adressés, notamment celui de la main-d'oeuvre, je suis d'accord avec ça. Mais là, ce matin, si l'opposition s'attendait à ce qu'on règle tous les problèmes des services de garde éducatifs, bien là c'est clair qu'elle s'est trompée. Mais un plan sur la main-d'oeuvre, il y en aura un. Ce ne sera pas dans un an, ce sera dans les prochaines semaines, parce que c'est clair qu'on a un enjeu...

La Présidente (Mme D'Amours) : En terminant.

M. Lacombe : ...mais il faut régler ça en même temps que l'accessibilité aux places.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole à la députée de Bellechasse pour un maximum de cinq minutes.

Mme Lachance : Merci, Mme la Présidente. À mon tour de saluer tous les collègues qui sont réunis ici ce matin, aujourd'hui, autour d'un enjeu qui est très important pour nous tous et pour tous les Québécois.

D'ailleurs, la députée de Joliette s'est quelquefois levée au salon bleu pour nous dire que, quand le Parti québécois a créé le réseau, le gouvernement créait 8 000, 9 000, 10 000 places par année. À l'écouter parler, on pourrait croire que la différence entre 1998 et aujourd'hui, ce serait la volonté politique, que mon collègue le ministre de la Famille manque de volonté. Je pense qu'un petit détour par l'histoire s'impose, Mme la Présidente.

En 1997, le gouvernement de l'époque voulait offrir un service de garde de qualité, accessible et stimulant. À la création du réseau, en 1998, 1999, 2000, la majorité des places créées étaient des conversions de garderies en centres de la petite enfance. Oui, il y a eu des constructions aussi, mais la majorité des places étaient des conversions de places privées en CPE.

Malgré cela, le déploiement de ces garderies ne s'est pas déroulé comme prévu. Une mauvaise estimation du nombre de places requises par groupe d'âge a ralenti la mise en place du réseau et l'atteinte des objectifs par le fait même. C'est donc dire qu'à l'époque, alors que les conditions pour le déploiement du réseau étaient, ma foi, très favorables, le gouvernement de l'époque a eu de la difficulté à respecter les objectifs qu'il s'était fixés.

Le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance a beaucoup changé depuis 1997. En 2005, la loi a été complètement revue. En 2017 est arrivée la loi n° 143. Les défis auxquels on doit faire face aujourd'hui sont différents, mais ils sont significatifs. Le portrait aujourd'hui, c'est 236 000 places en garderie subventionnée dans 944 CPE, 716 garderies subventionnées, 10 000 responsables en service de garde en milieu familial, et à cela

s'ajoute près de 70 000 places en garderie non subventionnée. Ces 236 000 places, c'est seulement 36 000 de plus que ce qui était prévu pour 2006. Vous comprendrez que ça donne une idée du genre de retard que nous avons connu entre 1997 et aujourd'hui.

Aujourd'hui, contrairement à 1997, quand on développe des places, il faut prendre en compte toute une série d'éléments pour s'assurer de répondre aux besoins des parents. En 1997, il ne fallait pas viser des territoires spécifiques, partout c'était bon, partout on avait besoin des places. Aujourd'hui, il ne suffit plus d'ouvrir un CPE ou une garderie, mais il faut l'ouvrir pour qu'elle corresponde au besoin des parents, au milieu où les parents en ont besoin. On doit développer des places, c'est vrai. Notre gouvernement le fait, mais, au fur et à mesure que le réseau se construit, il se complexifie et... si bien qu'avec... ça n'a rien à voir avec ce qu'on a vécu en 1997. La différence est étonnante entre 1997 et 2001.

Mais vous savez quoi, Mme la Présidente? Ce n'est pas fou de dire que la volonté politique joue aussi un rôle dans le développement du réseau, c'est, en fait, tout à fait vrai. C'est vrai que, dans le budget de 2014, le Parti libéral a décidé de mettre un frein au développement du réseau parce que ça coûtait peut-être un peu trop cher. Heureusement pour eux, le gouvernement précédent de Pauline Marois avait lancé plusieurs projets entre 2012 et 2014, projets qui, comme mon collègue ministre l'a dit, se sont concrétisés durant les deux premières années du dernier gouvernement libéral, soit en 2015 et 2016. Sans surprise, par contre, en 2017, 2018, les années qui représentent les projets de service de garde lancés par le gouvernement libéral, alors là on tombe à moins de 2 000 places par année.

Notre collègue le député de LaFontaine aime bien prendre le crédit pour les places lancées par un autre gouvernement que le sien, il l'a fait pas plus tard que cette semaine, en période des questions et en débat de fin de séance. De notre côté, nous préférons agir, comme le démontre notre annonce de ce matin. Je crois, par contre, que nous pouvons nous dire que notre gouvernement ne manque pas de volonté, que notre engagement pour les familles du Québec est réel et bien sincère. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole au député de LaFontaine pour une durée de cinq minutes.

M. Tanguay : Merci, Mme la Présidente. Je suis heureux de vous retrouver. Bonjour, bonjour. Merci de présider nos travaux. Bonjour aux collègues, bonjour au ministre, aux collègues qui accompagnent le ministre et les personnes, les femmes et hommes, qui l'entourent, collègue de Joliette et collègue de Sherbrooke, et également ma recherchiste, notre recherchiste qui travaille avec nous, Florence Thivierge.

Je vais reprendre au bond ce qu'a dit la collègue de Bellechasse. Elle n'a pas dit ça, mais je vais paraphraser. Elle a dit : Sous les libéraux, dans les dernières années, imaginez-vous donc, Mme la Présidente, c'étaient moins de 2 000 places de créées, puis c'était épouvantable, c'étaient moins de 2 000 places. Le ministre me regarde, puis il sait où est-ce que je m'en vais. Comment qualifie-t-elle, si c'est épouvantable, moins de 2 000 places? 2019, 991, c'est quoi? C'est pitoyable? 2020... On pourrait dire, donc : 2019, c'est encore les chiffres des libéraux, 991. 2020, tu sais, à un moment donné, il faut que ça vienne... il faut que ça soit les chiffres du ministre : 812. Alors, je ne sais pas comment elle l'a qualifié. J'espère qu'elle va avoir un autre bloc pour pouvoir nous qualifier ça.

Et, quand on regarde les quatre années du gouvernement libéral — puis je ne m'étendrai pas là-dessus parce que c'est le bulletin du ministre qu'on regarde ce matin — les élections ont eu lieu en avril 2014, je ne prends pas 2014, je prends 2015 puis là j'additionne : 5 400, 2 600, 1 975 puis 1 894, ça fait 12 000 places; divisées en quatre, ça fait 3 000 places par année. Le ministre, lui, 2019, 2020, c'est une moyenne de 900 places par année. C'est 30 %.

Le jour où l'une de mes filles va m'amener un bulletin et puis qu'elle va avoir une note de 30 %, Mme la Présidente, on va avoir une... Ça va être un échec, puis il va falloir qu'on se parle, là, puis ça va prendre du tangible.

C'est un échec. On se parle puis on n'a pas de tangible, ce matin, dans le bulletin du ministre. Puis le bulletin du ministre, Mme la Présidente, c'est 30 % par rapport au gouvernement précédent, mais c'est 18 % par rapport à là où il a mis les attentes, lui. Il a dit, en février 2019 : 13 500 places — et je le cite, là — réalisées sur le terrain et livrées d'ici deux ans. Février 2019 plus deux ans, ça fait février 2021. Regardez donc ça, Mme la Présidente, on est en mars 2021. On regarde le bulletin : 18 %. Bien, voyons donc!

• (10 h 40) •

Comme disait ma collègue de Joliette un peu plus tôt, je veux dire, la pandémie, c'est une excuse, pour le ministre, mais l'excuse, elle ne marche pas pour de février 2019 à mars 2020. Pour la moitié de cette période-là, elle ne marche pas. La pandémie, pandémie, pandémie, d'accord. La pandémie... on est toujours dedans la pandémie, puis, à matin, il a annoncé quelque chose. À matin, il a dit : Écoutez, finalement, là... Puis on a vu... je n'appellerai pas ça un napperon, là, parce que ce serait dérogatoire, j'ai vu le document, la page avec le tableau, puis il dit : Ce matin, on annonce... Puis il a dit, tantôt : C'est effectif maintenant. C'est effectif maintenant, les nouvelles étapes. Ah bon.

Et, comme un gros sceau de qualité quand on veut vous vendre quelque chose, boum! on dit : Ça, là, c'est 12 mois. Quand il promettait, en février 2019, 13 500 places puis qu'il dit qu'à matin on est passés de 17 000 à 9 000, puis c'est 12 mois, garanti livré, puis qu'on sait que, sur 13 500, il en a livré à peu près 2 500, il en manque 11 000, pourquoi, d'ici un an, il ne nous promet pas 11 000? Pourquoi il en promet juste 5 000, 7 000 quand il dit : Garanti, sceau de garantie, on va livrer en un an? Ça ne tient pas la route.

Mme la Présidente, ce matin, en tout respect pour le ministre, on entend... Le ministre, là, c'est... Le ministre, c'est un homme, et je le dis, là, de communication. C'est un homme de communication. Il faut le convoquer à l'Assemblée nationale, notamment en interpellation, pour qu'il agisse. Il faut que Véronique Prince, le 11 février dernier, fasse un article pour que, là, il agisse puis qu'il dise : Écoutez, c'est épouvantable, et qu'il essaie de lancer

quelque chose. Ce matin, Mme la Présidente, il dit... Alors, il n'a pas dit : C'est garanti, un an, comme le prévoit son document, on va donc livrer les 11 000 pas livrées d'ici un an. Il dit : Non, ce ne sera pas 11 000, ça va être 5 000, 7 000.

Alors, j'aimerais ça savoir du ministre, première question, s'il peut nous dire quels projets seront livrés dans ces 5 000, 7 000 là, et quels autres projets seront abandonnés, s'il peut nous faire le tableau, les livrés d'ici un an, puis les abandonnés, pas livrés, d'ici la prochaine année. C'est un engagement que j'aimerais qu'il prenne puis qu'il nous communique ça, au secrétariat, cette information-là.

Il y a, Mme la Présidente, quand on regarde, ce matin, le défi administratif qu'il connaît depuis longtemps. Février 2019, il nous disait, Mme la Présidente : J'ai une équipe de 40 personnes, à la Famille, temps plein. On a demandé aux crédits l'an passé, ce n'est pas 40, c'est trois personnes à temps plein. Peut-être que ça explique en partie son échec.

Deuxième élément, ce matin, Mme la Présidente, puis c'est le deuxième écueil que les associations lui disent, les éducatrices lui disent, que tout le monde lui dit : Ça n'a pas été indexé. Bâtir une bâtisse en 2021, ça coûte plus cher qu'en 2018, 2017, Mme la Présidente. Ça, ça n'a pas été suffisamment indexé, ce qui fait qu'on essaie de couper les cheveux en quatre puis ce qui fait que les projets ne sont pas livrés.

La Présidente (Mme D'Amours) : En terminant.

M. Tanguay : Il ne peut pas nous dire combien d'argent il va y avoir dans le budget? Bien, ça va faire patate encore une fois.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole, toujours pour cinq minutes, au ministre de la Famille.

M. Lacombe : Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est toujours, je vous le dis, là, je sais que je me répète, mais c'est toujours surréel, c'est toujours surréel, là, de voir à quel point des gens qui... et ça leur appartient, là, qu'on soit d'accord ou pas avec ça, mais des gens qui ne croyaient pas au développement des CPE — parce que c'est ça — nous reprochent aujourd'hui de ne pas aller assez vite, alors qu'on est en train, là, de pousser la voiture, là. On l'a poussée avec nos mains, on l'a fait partir, puis là on est en train de prendre de la vitesse. C'est toujours un peu surréaliste.

Je rebondis, peut-être très rapidement, sur ce dont le député de LaFontaine vient de parler en termes d'indexation. C'est intéressant, ça, c'est super intéressant, parce que, justement, bon, on faisait l'annonce ce matin des allègements administratifs qui entrent en vigueur maintenant, et je me suis fait poser la question, effectivement, là, sur les barèmes. Là, le député de LaFontaine nous dit : Bien là, vous ne les indexez pas, les barèmes, depuis 2018. Il aurait fallu... Écoutez, on est en train de faire le calcul, là, justement, dans les dernières années, les indexations qui ont eu lieu, et ce qu'on se rend compte, c'est qu'en faisant ce calcul-là... parce que, bon, ça fait partie du grand chantier qu'on a entamé depuis quelques mois, bien, dans les dernières années, là, disons, dans la dernière décennie — je vais rester prudent, là, parce que je n'ai pas les chiffres sous les yeux — mais il y a un retard qui s'est creusé. Donc, l'indexation ne représentait pas vraiment l'augmentation. Donc, ça fait en sorte qu'aujourd'hui il y a un manque à gagner.

Puis effectivement on est en train d'y travailler, tout comme l'élaboration... là, c'est très technique, là, mais tout comme l'élaboration d'un plan fonctionnel et technique type, un PFT type, pour qu'on arrête de s'obstiner, là, sur le nombre de toilettes que ça prend dans un CPE. On a d'autres chats à fouetter. On veut que les places se concrétisent. Donc, je réponds à une préoccupation du député de LaFontaine : Oui, on est en train de régler ça, cet enjeu-là, d'indexation, parce que, sous les précédents gouvernements, il y a le retard, là, qui s'est accumulé d'année en année, ce qui fait en sorte qu'aujourd'hui la situation, elle est plus difficile.

Mais c'est un réel problème, Mme la Présidente, qu'il n'y ait pas eu d'appel de projets pendant quatre années consécutives. C'est un réel problème parce que ça fait en sorte qu'aujourd'hui, ces projets-là, on ne peut pas les inaugurer parce qu'ils n'ont jamais été annoncés.

Et moi, je me pose des questions. Je regarde la liste, je vois des projets qui dataient de 2013. Dans Anjou—Louis-Riel, CPE Bille de verre, 2013, 27 places. Où était le Parti libéral pendant son mandat 2014-2018? Pourquoi, nous, quand on est arrivés, ce projet-là, il était à l'étape zéro, ou à peu près, de réalisation? Dans Bourassa-Sauvé, CPE Mini-Fée, CPE Mon Univers, deux projets de 2013, 78 places, 68 places. Ça datait de 2013. Quand on est arrivés, ces projets-là étaient à l'étape zéro ou à peu près. C'est nous qui leur avons donné le financement pour aller de l'avant. Dans Marguerite-Bourgeoys, Centre éducatif de la petite enfance André-Laurendeau, CPE Familigarde de LaSalle, deux projets de 2013, 44 places, 78 places. Pourquoi, Mme la Présidente, ces projets-là n'ont pas été financés entre 2014 et 2018 par le Parti libéral? Pourquoi ça a pris la CAQ, en 2018, pour leur dire : Go, vous pouvez aller de l'avant?

Dans Mont-Royal—Outremont, CPE Saint-Louis... Ça, c'est 2018. Bon. Ça, on ne peut pas dire que ça a du retard, 2018 non plus. Dans Saint-Henri—Sainte-Anne, CPE Les Enfants de l'avenir, qui voulait ajouter une installation, en 2013, 80 places. Ça, c'est le plus gros CPE du Québec. Pourquoi le Parti libéral n'a pas financé ce projet-là alors qu'il était au pouvoir? Ça date de 2013. Ils ont été là de 2014 à 2018. Pourquoi il a fallu que ce soit la CAQ qui finance ce projet-là quand on est arrivés? Dans Fabre, Centre de la petite enfance Rosamie, ça datait de 2013, ça, c'est un 20 places. Pourquoi il a fallu que ce soit nous qui signent aussi ce financement-là quand on est arrivés? Pourquoi le Parti libéral ne l'a pas financé? Dans Laval-des-Rapides, CPE du Manoir, 2013, ça, c'est un 15 places. Allons-y avec un 78 places, peut-être, dans Vimont. J'en ai sauté beaucoup, là. Pourquoi ce projet-là n'a pas été financé par le Parti libéral? Je pourrais continuer, là, j'en ai toute une liste.

Donc, à un moment donné, il faut aussi être humble et se mettre en mode solution. Parce que je vais vous dire une chose : dans la pièce, là, il y a une collègue qui me fait des suggestions sérieuses, que je prends en considération, c'est la députée de Sherbrooke. Et, quand on fait ça, je trouve qu'on avance. Moi, je vais dire au député de LaFontaine que, depuis le début du mandat, là, il ne m'a jamais téléphoné, il ne m'a jamais envoyé un courriel, il ne m'a jamais proposé quelque chose concrètement, outre que de me crier quelque chose à la période de questions ou de m'interpeler par média interposé. Moi, je l'invite... Avec ce qu'on a annoncé aujourd'hui, on repart encore plus le développement. Avec ce qui s'en vient, on va se donner des outils encore plus performants. Je l'invite à se relever les manches puis à travailler avec nous pour réparer les pots cassés.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole à la députée de Bellechasse, toujours pour cinq minutes.

Mme Lachance : Merci, Mme la Présidente. Je parlais plus tôt des obstacles et puis j'aimerais... des obstacles qui ont ralenti, si on veut, le réseau des CPE, puis j'aimerais continuer dans la même veine. J'aimerais poursuivre en parlant d'un des facteurs qui expliquent... la lourdeur, pardon, administrative entourant aujourd'hui la création des places en... la lourdeur administrative entourant la création des places au Québec, soit le bien triste bilan éthique du Parti libéral au ministère de la Famille. Sans faire la liste des scandales qui ont secoué le ministère de la Famille, il faut quand même se souvenir de certaines irrégularités dans l'attribution des places. Et d'ailleurs le rapport du VGQ, en 2011, était accablant, puis je vais me permettre de vous en citer un extrait, s'il vous plaît :

«Le processus d'attribution des 18 000 nouvelles places à contribution réduite instaurées par le ministère en 2008 n'a pas permis d'accorder des places à des projets de qualité, comme il l'a définie. L'appel de projets s'est déroulé sur un seul mois, ce qui est très court comparativement aux quatre mois prévus pour le processus actuel en cours. Au moment de l'appel de projets, les critères d'admissibilité n'étaient pas définis. En outre, l'analyse a été effectuée sans une évaluation globale des projets et sans la détermination d'un seuil de passage, lesquels auraient permis d'éliminer des projets en deçà des exigences minimales souhaitées. Plusieurs projets retenus ont obtenu des évaluations insatisfaisantes en ce qui concerne la qualité, dans 74 % des cas, et la faisabilité, dans 19 % des cas, sur la base même des critères établis par le ministère. Par ailleurs, 29 % des projets retenus, soit 3 864 places, étaient situés dans des municipalités où le ministère estimait qu'il y avait un surplus de places. Au moins 42 % de ces places concernant de nouvelles installations de plus de 60 PCR. Une grande place a donc été laissée à la subjectivité. Par conséquent, le ministère peut difficilement démontrer que les places à contribution réduite attribuées répondent aux besoins particuliers qu'il avait déterminés ainsi qu'aux autres priorités ministérielles.» Je vous le rappelle, ça vient du rapport du VGQ en 2011.

• (10 h 50) •

À ce triste portrait on pourrait aussi ajouter une série de scandales. Ma collègue députée de Joliette ne s'en souvient peut-être pas, mais assurément que mon collègue de LaFontaine s'en souvient, parce qu'après tout, à cette époque, il était président du Parti libéral. La situation était si critique qu'un partenaire supplémentaire s'est ajouté à la galaxie du ministère de la Famille, l'UPAC. En conséquence, pour parer à d'autres dérives du genre, toute une série de garde-feux ont dû être mis en place, ont été érigés autour de l'attribution des places, des régulations étouffantes tant pour les promoteurs que pour les employés du ministère.

Le Parti libéral du Québec a donc fait payer le prix deux fois aux familles, une fois par ses scandales en série et une autre fois par la solution qui a grandement nui à la capacité même du gouvernement à créer des places là où sont les besoins.

La collègue de Joliette conviendra avec moi que toutes ces vérifications, ces étapes de contrôle n'étaient pas là non plus en 1997 et que, malheureusement, j'en conviendrai avec elle, ce triste épisode a laissé des marques qui nuisent à notre agilité quand vient le temps de développer des nouvelles places.

Heureusement, mon collègue, ce matin, le ministre de la Famille, a annoncé, je vous le rappelle, une série d'allègements administratifs et bureaucratiques pour accélérer le développement des places. C'est l'avantage des promoteurs de projets sur le terrain, qui vont regagner en agilité, c'est à l'avantage des fonctionnaires du ministère, qui travaillent pour développer des places, mais c'est surtout à l'avantage des familles du Québec, qui vont pouvoir profiter de places subventionnées.

Parce que nous, à la CAQ, je le répète, on veut rassurer la députée de Joliette sur ce point, on a la volonté politique, le ministre a la volonté politique pour s'occuper des services de garde et bien desservir les Québécois. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Joliette, toujours pour cinq minutes.

Mme Hivon : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je voudrais juste dire au ministre puis à la députée de Bellechasse, que j'apprécie bien, par ailleurs, que, s'ils sont si fiers de leur bilan, c'est quand même curieux que, depuis le début de l'interpellation, ils ne parlent que des anciens gouvernements et non pas de leur bilan, et non pas de leurs propositions, et non pas de leurs actions qu'ils vont mettre de l'avant, ni des budgets qui vont augmenter, ni du programme agressif de recrutement qu'ils vont faire pour valoriser la profession, ni des hausses de salaire qu'ils vont consentir aux éducatrices. Donc, je suis un peu mystifiée, je dois vous dire, Mme la Présidente, qu'on soit si fiers, du côté du gouvernement, de leur bilan, mais qu'on ne parle que des gouvernements passés.

Donc, malheureusement, je n'ai toujours pas eu de réponse aux questions que j'ai commencé à poser au ministre. Donc, j'aimerais savoir : Est-ce que je comprends bien qu'ils ont dit dans le passé, avant d'être au gouvernement, qu'il y aurait 26 000 nouvelles places en service de garde pendant leur premier mandat? Que, quand il est arrivé, il a dit, dans les deux ans et demi : Je vais en créer... Je vais en concrétiser 13 500? Que, deux ans et demi plus tard, il y en a 2 500, qu'il nous dit ce matin, que, pour la prochaine année, il va en ajouter 5 000 à 7 000? Donc, on est loin du compte du premier objectif, totalement, de l'objectif qu'il avait fixé en février 2019 totalement aussi. Et donc est-ce qu'il nous dit qu'à la fin de son mandat, son bilan, ça va être entre 5 000 et 7 000, plus 2 500 et ce qu'il pourrait ajouter dans les six mois avant la fin du mandat? Donc, j'aimerais vraiment avoir ses objectifs, son engagement aujourd'hui, là, au printemps 2021, ce qu'il est.

J'aimerais aussi savoir ce qu'il en est des places fantômes. Il nous dit : Ah! mon Dieu, ils prétendent qu'ils ont fait 10 000 places. Bien oui, les chiffres sont là. On a fait des 9 000, 10 000 places par année en CPE et aussi en milieu familial, parce qu'à l'époque la profession était valorisée. Puis vous savez quoi? Les places fantômes, il n'y en avait pas 24 000 puis... probablement plus autour de 30 000, comme il y a maintenant, parce qu'il y en avait, des places en milieu familial, ce qui aidait énormément les petits milieux et les régions, d'ailleurs, qui, en ce moment, sont totalement laissées pour compte. Donc, je n'ai pas eu de réponse par rapport à ça.

Je n'ai pas eu de réponse par rapport aux cartes, donc les fameuses cartes qu'il a mises à jour pour les besoins. Comment se fait-il que, si ces cartes-là fonctionnent... On a vu, cette semaine, qu'à Longueuil... un nouveau CPE de 80 places. Combien de demandes? Près de 1 000 demandes. Pourtant, c'est un bassin qui est jugé à besoins faibles. C'est la même chose pour moi à Joliette, besoins faibles. À chaque jour, j'ai des appels de parents désespérés, d'infirmières qui ne peuvent pas retourner travailler, d'enseignantes. Donc, qu'en est-il de ces cartes-là?

Je veux savoir aussi comment ça se fait qu'il n'a rien fait pour les petits milieux. Je lui ai parlé, lors de la dernière interpellation, à l'automne, de ma collègue à Gaspé, de mon collègue aux Îles-de-la-Madeleine. Comment ça se fait qu'il n'y en a pas eu, d'assouplissements, s'il nous dit qu'il est en mode solution, puis qu'il n'a rien fait pour assouplir la réalité des petits milieux, où, des fois, on n'est pas capable de bâtir le gros CPE? Et donc il m'avait dit : Oui, on va regarder ça, c'est intéressant, ce que la députée me suggère. Moi, je n'ai vu rien de nouveau. Donc, toutes ces questions-là sont sans réponse.

Et là, surtout, la question des budgets, là, je n'ai pas le choix de remonter ça. Je sais que ce n'est pas juste le PQI, mais ça parle, là, la différence d'investissement au PQI pour les CPE. Donc, comment ça se fait qu'aujourd'hui il nous annonce zéro nouveau budget, alors qu'il nous dit, la main sur le cœur, qu'il veut tellement accélérer les choses pour en avoir 5 000 à 7 000 d'ici un an?

Mais surtout, le plan de match. La crise, elle est énorme pour les éducatrices, là, en ce moment. C'est une baisse hallucinante. Elles désertent la profession. Donc, il est où, le plan de match pour les valoriser, augmenter leurs salaires? Est-ce qu'il va donner des bourses pour favoriser les inscriptions dans les programmes, au cégep, en éducation à la petite enfance? Est-ce qu'il va mettre en place un programme d'incitatifs pour favoriser la conciliation études-travail en CPE ou démarrage d'un milieu de garde en milieu familial? Est-ce qu'il va mettre ça?

C'est très drôle, parce que, tantôt, il a dit : Écoutez, là, la députée voudrait que je lui annonce plein de choses. Bien oui, je voudrais que, depuis deux ans et demi, il ait annoncé plein de choses. Puis je ne voudrais pas qu'il attende une interpellation pour nous annoncer le début du commencement de quelque chose.

Donc, aujourd'hui, il nous annonce quelque chose en lien avec le processus administratif, mais je pense que, oui, on est en droit de s'attendre, depuis deux ans et demi, avec tous les drapeaux qu'on a agités par rapport à la pénurie d'éducatrices, la crise que ça provoque, d'avoir des réponses puis un plan de match du ministre. Ça fait deux ans et demi qu'il est là. Donc, je veux des réponses là-dessus. Je veux des réponses aussi sur ses engagements à lui. Et est-ce qu'il va nous admettre qu'il ne réussira juste pas à livrer la promesse qui avait été donnée?

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole au ministre de la Famille pour cinq minutes, toujours.

M. Lacombe : Qui a raison, hein? Qui va gagner le bras de fer? Qui s'est trompé dans la virgule? Est-ce que c'est la députée de Joliette? Est-ce que c'est le ministre de la Famille? Hein, qui? Est-ce qu'on veut vraiment, là... Est-ce que c'est vraiment là-dessus qu'on veut s'obstiner ou on veut vraiment parler du fond des choses? Parce qu'on peut bien s'obstiner sur les chiffres, on peut bien s'obstiner sur le PQI, sur le programme de financement des infrastructures, on peut faire dire ce qu'on veut aux chiffres. On peut clairement faire ça.

Mais, depuis qu'on est arrivé, on avance. Et je pense que ça fatigue le Parti québécois. Je pense que ça fatigue le Parti québécois, parce que ça fait longtemps qu'ils n'ont pas vu un autre parti que le leur s'intéresser pour vrai à la petite enfance. Puis je pense que, ça, c'est une bonne nouvelle pour les Québécois. Ça génère un peu de compétition, peut-être, hein? Puis, quand il y a de la compétition, nous, on est un gouvernement d'entrepreneurs, bien, on a toujours un meilleur résultat à la fin. Donc, je pense que les Québécois vont être bien servis.

Moi, je vais vous dire une chose, on ne sera pas du tout gênés du bilan qu'on va laisser à la fin. Les mesures qu'on annonce aujourd'hui, c'est une bonne nouvelle. Je n'ai pas entendu ça de la bouche de la députée de Joliette. Pourtant, tous les partenaires sont unanimes : l'Association québécoise des CPE, le Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités. Si vous lisez leurs communiqués de presse, ce matin, tout le monde se réjouit parce qu'on avance.

Puis, en même temps, je vous le répète, j'ai l'impression de vivre sur une autre planète. Là, on va parler de notre bilan. La députée de Joliette veut qu'on en parle? Clairement, qu'on va en parler. J'ai l'impression de vivre sur

une autre planète, comme si la pandémie n'existait pas, encore une fois. L'idée, ce n'est pas de tout mettre sur le dos de la pandémie. Évidemment, là, ce serait grossier puis ce serait clairement évident. Mais je pense que c'est une évidence, c'est une évidence qu'on a été l'un des ministères les plus au front pendant cette crise-là, que nos ressources ont été mobilisées pour essayer de faire en sorte que ça se passe le mieux possible sur le terrain. Et, en même temps, les gens qui développent les projets en avaient plein les bras.

• (11 heures) •

À un moment donné, c'est soit de l'aveuglement ou de la mauvaise foi. Et je pense, là, qu'il faut être honnête, qu'il faut regarder ça puis se dire qu'effectivement il y a des délais qui sont causés par ça, mais que la majorité des places dont il était question en février 2019 vont être réalisées cette année. Donc, là, on est en plein milieu d'un mandat, on peut bien spéculer sur ce à quoi ça va ressembler à la fin, moi, je vous dis qu'on va atteindre les cibles qu'on s'est fixées.

Moi, je vous dis qu'à la fin du mandat, là, le Parti québécois risque de nous regarder peut-être en étant un peu inquiet, parce qu'ils vont voir que les résultats sont là, mais en se disant : Oui, il n'y a peut-être pas juste nous autres qui croyons à ça, les centres de la petite enfance puis les garderies au Québec. Donc, ça, c'est ce que je voulais vous dire sur le développement.

Sur les cartes, écoutez, là, ça, c'est un terrain technique pour... c'est une question technique pour laquelle j'aurais besoin de plus que deux minutes. Mais ce que je peux vous dire, c'est qu'on ne peut pas non plus s'arrêter à la liste d'attente d'un CPE et dire : On a 10, 20, 30, 50, 200, 300 enfants sur cette liste-là, donc il nous manque ce nombre-là de places. Souvent, ces enfants-là qui sont en attente sont dans une autre garderie, peut-être dans un milieu familial, puis le parent préfère un CPE, peut-être dans un autre CPE plus loin, le parent préfère le CPE qui est plus près de la maison ou du travail, peut-être dans une garderie non subventionnée, puis le parent préfère avoir une place à 8,50 \$. Donc, il faut prendre toutes ces données-là, les épurer et puis ensuite dresser un constat qui est le plus précis possible.

Clairement, clairement que nos cartes ne sont pas parfaites, mais elles sont d'abord beaucoup mieux qu'il y a une décennie, parce que c'est l'outil le plus performant quand même qu'on a dans les circonstances depuis bien longtemps, et certainement meilleur aussi que lorsqu'on est arrivés en poste, parce qu'on a retiré justement ces places fantômes, là, qui n'étaient pas véritablement occupées, mais qui venaient dire : Bien oui, il y a assez de places dans ce secteur-là. Donc, on est venus les enlever. Ça fait en sorte que sur les cartes, là, les besoins sont importants, mais au moins on travaille avec les bonnes données. Ça donne plus de pression au ministre de la Famille que je suis, mais au moins je travaille avec les bonnes données.

Mais, je vous le disais tantôt, à la fin du mandat, quand on fera le bilan, les gens seront clairement en mesure de voir que les mesures qu'on a annoncées en février 2019, c'était un premier bon pas, vont voir que les mesures qu'on ajoute aujourd'hui... Parce qu'en plein coeur de l'opération, il y a déjà plusieurs mois avant la pandémie, on s'est mis au travail là-dessus. Donc, la députée de Joliette dit qu'on a perdu notre temps, qu'on ne s'est pas réveillés. Ils auraient pu le faire lorsqu'ils sont passés au gouvernement, ils ne l'ont pas fait. Pourquoi ils ne l'ont pas fait? Je pose la question : Pourquoi ils ne l'ont pas fait? Peut-être... Moi, j'en ai une question pour la députée de Joliette : Pourquoi ils n'ont pas fait ce que, nous, on fait, là, quand ils sont passés au gouvernement la dernière fois?

Nous, on a décidé de le faire. Je pense qu'à la fin, là, on ne sera pas du tout gênés de notre bilan, on va livrer les objectifs sur lesquels on s'était entendus puis on va continuer notamment, comme dans la circonscription de Joliette, où je suis passé... Dans les derniers mois, il y avait un projet de 2011, le CPE des Amis des Prairies, puis le CPE Les Moussaillons, deux projets pour lesquels on a signé le financement, ce qu'ils n'avaient pas fait, eux.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole au député de Beauce-Sud pour cinq minutes.

M. Poulin : Merci, Mme la Présidente. Je suis heureux de vous retrouver ce matin. Je veux saluer évidemment le ministre de la Famille, sa garde rapprochée qui l'accompagne, la députée de Joliette, qui nous réunit ce matin, M. le député de LaFontaine, la députée de Sherbrooke, la députée de Bellechasse et, évidemment, les professionnels qui nous accompagnent ce matin.

Je me souviens, moi, d'interpellations qu'on tenait, ici, dans les dernières années à l'Assemblée nationale sur le ministère de la Famille. Et ça devenait, à un moment donné, des dossiers récurrents, entre autres en ce qui concerne les places en garderie sous le Parti libéral et sous le Parti québécois. Mais je me souviens aussi d'une interpellation, puis je suis convaincu que la députée de Joliette va s'en rappeler, concernant les tarifs de garderie aussi et cette fameuse modulation des tarifs de garderie qui avait été faite par le Parti libéral du Québec.

Et quand on pense aux parents, s'il y a une signature qui porte celle du ministre de la Famille, c'est d'avoir ramené le tarif unique dans le réseau des services de garde, dans les CPE. Je me souviens d'échanges à ce moment-ci de l'année avec des comptables, partout au Québec, qui nous disaient : Les familles ont un choc tarifaire parce qu'on a modulé selon le salaire des parents. Et, nous, l'un des premiers gestes qu'on a faits, premièrement, c'est de tenir nos engagements et de ramener ce tarif. Et, ça, je pense qu'on peut en être extrêmement fier. Et je vois encore des parents du Québec qui nous remercient, non seulement d'avoir une place en garderie, mais également de l'avoir à un tarif unique, qui est, M. le ministre, corrigez-moi, 8,35 \$, 8,45 \$?

M. Lacombe : 8,50 \$

M. Poulin : 8,50 \$ maintenant, parce qu'on suit l'inflation. On ne veut plus de choc tarifaire. Alors, à un moment donné, il faut suivre le tout. Et, ça, je pense qu'on peut être extrêmement fier parce que, dans tout ce débat-là,

il faut se rappeler une chose, Mme la Présidente, on peut parler de réseau, mais il faut penser aux familles du Québec et aux parents du Québec qui ont, oui, eu des chocs tarifaires sous le gouvernement libéral, mais qui, maintenant, savent qu'avec un gouvernement de la CAQ, on peut protéger leur portefeuille. Et, en plus de tout ça, bien, on travaille sur le développement des places en garderie.

Et, s'il y a quelque chose qui a manqué au Québec dans les dernières années, puis vous allez voir, je vais venir au présent, c'est cette prévisibilité-là dans nos services publics, de savoir qu'on a des baby-booms, qu'on a des naissances, puis 2003-2004, sous le gouvernement libéral, il y a eu des bonnes mesures pour les familles du Québec, et ça a fait en sorte qu'on a fait plus d'enfants au Québec dans les dernières années. Tant mieux, ce sont des bonnes nouvelles, mais il faut être prêts à recevoir ces enfants-là, ce qui n'a pas été suffisamment le cas, ni en 2007, ni en 2008, ni en 2010. Et, tant mieux, ce sont des bonnes nouvelles lorsqu'il y a des familles dans les différentes régions du Québec, mais il faut être capable d'accueillir ces familles-là.

Il n'y a pas eu cette prévisibilité-là de l'autre côté dans les dernières années. Alors, nous, on se retrouve avec une situation, et c'est un fait, où on doit trouver des places pour, oui, les enfants du Québec, mais également dans les prochaines années. Puis c'est exactement ce que le ministre est en train de faire comme travail, de dire : Il faut avoir de la prévisibilité. Il faut être capable de dire aux familles du Québec : Soyez en sécurité, je le mets entre guillemets, si vous faites le choix d'avoir un enfant, deux enfants, trois enfants, on va tout faire ce qui est en notre pouvoir pour que vous puissiez avoir une place en service de garde. Alors, de nous reprocher d'avoir de la prévisibilité... Parce que c'est ce qu'on fait, là, on dit, là : Vous nous parlez d'un plan dans les prochaines années. Bien, c'est ça qu'on a besoin au Québec, de la prévisibilité pour les familles, et c'est là-dessus qu'on travaille.

Puis, ce matin, là, j'entendais «un écran de fumée». Dans notre ADN, nous, à la Coalition avenir Québec, là, s'il y a une chose qui nous distingue, c'est bien de diminuer la bureaucratie, c'est bien de revoir les processus. Et, ce matin, je pense que le ministre a posé un acte et un geste important. Puis, vous le savez, là, prendre le paquebot, là, dans n'importe quel ministère, ce n'est pas toujours simple. Il faut prendre une étape à la fois, surtout quand on révisé les processus. Mais d'annoncer que le nombre d'étapes va passer de 17 à neuf pour accélérer les places en garderie, c'est majeur. Je ne peux pas croire que les partis, de l'autre côté, vont nous reprocher l'annonce de ce matin. Je ne peux pas croire que les parents vont nous reprocher l'annonce de ce matin.

Et, moi, là, en pleine interpellation, j'ai une directrice d'un centre de la petite enfance, chez nous, un maire d'une municipalité qui veut lui aussi des places en garderie, qui me disent : Wow! Bravo, on voit la lumière au bout du tunnel, on voit qu'il y a des choses qui brassent, qui bougent enfin au Québec. Et on sait que ce ne sera peut-être pas demain matin, là, qu'on va avoir notre place en garderie, mais si on l'a l'année prochaine, dans deux ans ou dans trois ans, vous allez nous donner la prévisibilité qu'on n'a jamais eue dans les dernières années. Alors, ça, je pense qu'on peut en être extrêmement fiers, de cet allègement bureaucratique là, qui va aider les familles du Québec.

Et il y a un autre élément aussi sur lequel on n'a pas suffisamment parlé, c'est de faire confiance aux gens sur le terrain, de faire confiance à nos femmes entrepreneures, à nos directeurs, directrices de CPE, parce que ce sont beaucoup des femmes, et c'est correct. Mais il faut leur faire confiance, Mme la Présidente, il faut leur donner tous les outils pour réaliser leurs places en service de garde. Alors, c'est ce qu'on est en train de faire avec cette prévisibilité-là, avec les allègements bureaucratiques. Déjà, on va voir les résultats sous peu, on les a vus, on va les voir, et ce sera encore une fois les familles du Québec qui seront les grandes gagnantes.

Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole au député de LaFontaine.

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'entends le collègue de Beauce-Sud dire : Aïe! Ce matin, wow... ou tout le monde, ce matin : Wow! Ce matin, dans son point de presse, le ministre disait : Aïe! Je vois déjà les promoteurs danser la gigue dans leur salon. Puis je le cite au texte, danser la gigue dans leur salon, les promoteurs. Mme la Présidente, faut-u être déconnectés... puis ça, c'est un mot parlementaire, on peut le dire, c'est un débat... que de dire que ce qui est annoncé ce matin fait en sorte qu'on peut tous, les parents du Québec, les femmes, entre autres, au premier titre, qui sont infirmières...

Et j'ai eu l'occasion, en période de questions... Puis le ministre me reproche mes questions, qu'il trouve — c'est moi qui utilise le terme — trop acerbes, trop acérées, trop difficiles. Quand on n'a pas de bons résultats, toute question est difficile, Mme la Présidente, parce qu'on ne sait pas quoi répondre. On a un bilan qui est indéfendable, puis le ministre a la tâche, ce matin, d'essayer de faire croire, Mme la Présidente, qu'il y aura des résultats, alors que, depuis deux ans et demi, il n'y en a pas eu, de résultats. Le bilan de la CAQ est un bilan désastreux, les deux pires années des 17 dernières. Dans le développement des places subventionnées, les deux pires, c'est les deux dernières, c'est les deux années de la CAQ, chiffres à l'appui, nous avons le tableau fourni par le ministère.

Alors, quand on regarde, Mme la Présidente, au niveau du budget. Ce matin, le ministre dit : On va diminuer les étapes, on va faire en sorte qu'à partir d'aujourd'hui c'est un an, la livraison des places en CPE. Sur les 11 000 qu'il lui reste à livrer de sa promesse, même si ça fait un an, il ne peut pas les livrer plus qu'à la hauteur de 5 000, 7 000. Puis on verra dans un an, Mme la Présidente. Si le passé est garant de l'avenir, bien, on peut vous garantir que ça va être un autre échec.

• (11 h 10) •

Alors, le budget, les budgets, l'indexation, le ministre n'a pas répondu à ma question encore une fois, c'est un élément excessivement important qui fait en sorte que les projets qui sont en développement, une fois que vous avez une lourdeur administrative sur laquelle on doit s'attaquer depuis deux ans et demi puis que c'est uniquement

ce matin que le ministre nous dit : Oui, oui, oui, je vous promets que ça va être fait puis je vous promets même que c'est... à l'heure où on se parle, c'est fait, il y a l'aspect des budgets qui fait en sorte que lorsqu'on développe... on a eu des témoignages de partout au Québec, où se fait dire : Bien il faut couper, il faut couper, il faut couper. Pourquoi? Parce que la CAQ n'a pas suffisamment indexé les budgets, l'argent n'est pas là. Lever une maison, lever une bâtisse en 2021, ça coûte plus cher qu'en 2016, 2017, 2018 et ainsi de suite, surtout, Mme la Présidente, puis là on peut donner ça au ministre, dans un contexte, évidemment, où il y a une pandémie, il faut mettre plus d'argent, il ne faut pas nier le problème. Or, on ne voit pas ça au rendez-vous.

Puis, quand il lui est posé la question : Combien d'argent allez-vous mettre de plus? Écoutez, non seulement, de un, il ne peut pas nous préciser combien de plus il a mis d'argent en termes de financement pour la construction des nouveaux CPE, mais il a dit : Allez demander au président du Conseil du trésor. On nous annonce que, dans à peu près deux semaines, là, le 25 mars, il va y avoir un budget, puis il n'était pas capable, ce matin, de le dire, Mme la Présidente. Ça regarde mal à ce niveau-là.

Au niveau des éducatrices, excessivement important. Sous sa gouverne, il y a eu un reportage, notamment, qui a démontré qu'au-delà de la pandémie, notamment en milieu familial, il y a eu des départs massifs, notamment en milieu familial, des départs massifs des éducatrices, et ça, le ministre n'a pas de solution tangible pour former des éducatrices et puis pour inciter notamment les femmes à faire en sorte d'avoir un service de garde à la maison, quels sont les incitatifs concrets, tangibles, quels sont ses cibles et comment peut-il nous confirmer qu'aujourd'hui il a mis sur la table des incitatifs, notamment au niveau des prêts et bourses, des bourses qui pourraient être offertes aux éducatrices, notamment au niveau de la formation, comment faire en sorte d'attirer davantage de femmes à devenir éducatrices. Et, ça, force est de constater que, non, il n'y a pas de résultat tangible. Puis c'est un gouvernement qui se targue beaucoup de dire : Vous nous jugerez sur les résultats. Bien, le jugement est rendu, Mme la Présidente, les reculs sont nets à ce niveau-là.

Également, j'aimerais que le ministre nous dise... il parlait, puis le collègue de Beauce-Sud parlait qu'il veut participer à l'effort de diminuer le fardeau fiscal, fardeau financier des parents. Dernier budget, 1 750 places étaient annoncées en conversion, donc de privées non subventionnées à subventionnées. J'aimerais savoir combien de places ont été livrées à ce niveau-là, quels sont les projets. Les informations que nous avons sur le terrain, c'est que... zéro puis une barre, puis le budget termine dans deux semaines, et il n'aura donc rien livré à ce sujet-là. Alors, à l'eau, le budget fiscal.

Le ministre se plaint que je ne lui fais pas de suggestion, Mme la Présidente, que je ne suis pas en mode suggestion. Bien, je vais lui en faire une, suggestion. Ce matin, il a dit : Il faut annuler des étapes. Il en a annulé huit, étapes, pour ce qui est de la création des CPE. La principale raison de l'échec, de la non-crédation de places subventionnées, bien, c'est le ministre, il devrait peut-être...

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole au ministre de la Famille.

M. Lacombe : ...Parti libéral dans toute sa splendeur et sa grandeur, hein, le Parti libéral a déjà été un grand parti. Il faut se rappeler de ça, parce que ça fait partie de notre histoire, mais je ne suis pas sûr que le député de LaFontaine y fait honneur.

Maintenant, donc, je veux quand même vous rappeler les mesures qu'on a annoncées ce matin. Ce matin, on annonce qu'on passe de 17 à neuf étapes de construction. Donc, contrairement au Parti libéral, on ne met pas des bâtons dans les roues, on n'écrit pas noir sur blanc dans le budget que ça coûte trop cher, le développement de la petite enfance, puis qu'on ralentit le rythme, non, on dit : Nous, on veut aller plus vite. Je vous le dis, on veut aller plus vite, Mme la Présidente. Donc, on annonce aujourd'hui qu'on passe de 17 à neuf étapes pour être capables de réduire les délais de construction d'un an. Je l'ai dit, ce n'est pas vrai qu'au Québec c'est la paperasse puis la bureaucratie qui vont nous empêcher, nous autres, au ministère puis sur le terrain, les gens qui sont motivés, à bâtir des CPE. Donc, aujourd'hui, on pose un geste concret qui, à ce que je sache, n'a jamais été posé par les autres gouvernements qui auraient pu le faire, hein? On nous reproche de ne pas l'avoir fait assez vite, mais, à ce que je sache, personne d'autre ne l'a fait avant nous autres.

Donc, qu'est-ce qu'on fait, plus concrètement? On passe de 17 à neuf étapes, je l'ai dit, mais on fait aussi... on pose aussi d'autres gestes pour donner un coup de pouce à ceux qui veulent bâtir des CPE. On va leur envoyer par exemple, une avance de fonds. Donc, c'est une mesure administrative technique, mais qui va faire toute une différence, parce que partir un projet, ça coûte quelque chose. On va leur donner une enveloppe tout de suite pour leur dire : Voici 50 000 \$, par exemple, vous pouvez partir, vous pouvez commencer à embaucher un chargé de projet ou un architecte pour être capable de démarrer plus rapidement. On va leur donner aussi plus de flexibilité dans leurs appels d'offres, pour être en mesure de pouvoir aller plus rapidement.

Puis l'idée, évidemment, ce n'est pas de laisser tomber les mesures de contrôle — je vois des têtes qui se lèvent — c'est d'à tout le moins ne pas être plus sévère avec les CPE qu'on l'est envers nous-mêmes au gouvernement. Donc, on va aligner ce qu'on demande aux CPE sur ce qu'on s'impose nous-mêmes, au gouvernement du Québec, en matière de contrats de gré à gré, d'appels d'offres sur invitation ou d'appels d'offres plus simplement.

On simplifie le processus de signature du ministère aussi. Imaginez-vous que, jusqu'à maintenant... Il a fallu préparer ça. Mais, jusqu'à maintenant, tous les dossiers, on me dit, là, que, dans les derniers mois, sur 600 dossiers qui ont dû être signés, il y en a un seul qui pouvait être signé sur le terrain, tous les autres montaient au bureau à Québec, au bureau du sous-ministre adjoint. Là, maintenant, ce seront les deux tiers des dossiers qui vont pouvoir être signés sur le terrain par les gestionnaires. Donc, quand ça sera plus de 1 million de dollars, ça viendra à Québec,

mais, sinon, on va donner de la latitude. Le député de Beauce-Sud le disait tantôt, il faut faire confiance au monde qui sont sur le terrain, mais c'est ce qu'on fait.

Donc, on n'abolit pas les contrôles. J'aime cette formule, que je disais ce matin : on n'abolit pas les contrôles, on les met aux bonnes places. Donc, c'est ce qu'on fait. Et ça, j'appelle ça de l'efficacité. Puis, oui, Mme la Présidente, je sais qu'il y a des promoteurs, là, c'est une image, bien sûr, mais qui font une petite danse de la victoire parce qu'ils attendaient ça depuis longtemps.

Évidemment, les parents, pas sûr, pas sûr, là, ce matin, qu'ils font une danse de la victoire, parce qu'eux, là, ce qu'ils veulent, c'est une place. Mais je pense que les parents sont encouragés, par exemple, mais ils attendent une place, puis on a bien l'intention de continuer ce qu'on fait pour être capable de leur livrer ça.

Le député de LaFontaine, bon, met le doigt sur une chose qui est intéressante, je lui concède, parce qu'on est déjà en train de travailler dessus en plus, la question des barèmes. Là, aujourd'hui, on livre quelque chose de costaud, mais il reste du travail à faire. Je souhaitais faire cette annonce-là le plus rapidement possible. Là, on me reproche de faire ça avant l'interpellation. Moi, je trouve ça bien, on en jase. Hein, on peut dire : Ah! là, le ministre ne devrait pas faire ça. Moi, je me demande, l'opposition voulait qu'on attende après, là, puis qu'on ait une discussion aujourd'hui en sachant que, de toute façon, je changeais les règles du jeu la semaine prochaine. Donc, je trouve ça intéressant, on annonce ça une heure avant l'interpellation, on en jase aujourd'hui, ça nous permet d'aller plus en détail.

Mais il reste des éléments, bien sûr, là, sur lesquels on doit travailler, notamment la question des barèmes. Donc, combien ça coûte telle ou telle chose. Ça a été indexé d'année en année, mais il y a un retard qui s'est creusé quand on fait le calcul. On est en train, là, de travailler là-dessus. Et, dans les prochains mois, on sera capables de faire progresser ça. Et nos partenaires sont bien au courant.

On sera aussi capable d'arriver avec un plan fonctionnel et technique. Ça, c'est un peu un livre de recettes, là, en disant : On va arrêter de s'obstiner sur combien de toilettes ça prend dans un CPE, là, on va le définir, puis, après ça, on va passer à un autre appel, puis vous pourrez construire. Donc, on est en train de réaliser ça.

Et, oui, il reste du travail à faire, mais le pas qu'on franchit aujourd'hui, c'est un pas qui est majeur. Tout le monde est content aujourd'hui parmi les partenaires qui développent le réseau. L'AQCPE est contente, le Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance est content, la Fédération québécoise des municipalités est contente, l'Union des municipalités du Québec est contente. Le seul qui n'est pas content, c'est le député de LaFontaine, qui, aujourd'hui, a toutes les apparences du Schtroumpf grognon qui refuse de se réjouir du pas en avant qu'on est en train de faire.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole à la députée de Labelle pour cinq minutes.

Mme Jeannotte : Merci, Mme la Présidente. Comme le ministre, je remercie la collègue, la députée de Joliette, pour cette occasion, dans le fond, d'échanger sur les enjeux des services de garde. J'aimerais vous parler aujourd'hui du secteur qui est souvent tenu pour acquis mais qui fait pourtant partie intégrante du réseau, c'est la garde en milieu familial. Je veux vous en parler principalement parce que nous nous rappelions... pour qu'on se rappelle l'importance de ce secteur, mais surtout pour nous appeler à nous investir. Comme élu, on peut faire une différence aussi. Tous les élus, on l'a dit, sont interpellés par ce dossier majeur, mais on peut faire une différence, nous aussi. C'est un sujet, toutefois, qui exige beaucoup de nuances.

Un mot sur le contexte actuel. Il est clair que personne n'avait anticipé la situation dans laquelle nous nous trouvons, présentement, le ministre en a parlé plus tôt aujourd'hui. Mais on ne peut pas se mettre la tête dans le sable, c'est ça, c'est là, c'est là, la COVID est là, puis on n'en est pas sortis non plus. Donc, ça nous bouleverse à tous les degrés, puis il faut s'adapter à ce contexte-là qui a beaucoup... qui nous a fait perdre, en effet, du temps.

Mais, face à l'actuel contexte, nous devons garder le cap sur le développement des places subventionnées en installations. Et je sais que mon collègue de Papineau fait tout ce qu'il peut pour accélérer la livraison des projets. Alors, l'annonce de ce matin en témoigne avec éloquence. Nous avons aussi notre responsabilité, comme je le disais tantôt, de nous mobiliser là où nous pouvons faire une différence rapidement sur le terrain pour créer des nouvelles places.

C'est certain que le contexte, j'y reviens, en 2020, grosso modo... Ça se peut qu'il y ait des choses que je dise qui se sont dites, précédemment, mais c'est important de revenir sur ça. 1 100 fins de reconnaissance de responsables de service de garde. C'est vrai que c'est la pire année, il y a eu un impact dans le réseau, tant pour les parents que pour les enfants.

• (11 h 20) •

Mais nuancions les effets de l'année 2020 sur le réseau et le milieu familial aujourd'hui. Les défis actuels de garde en milieu familial ne s'expliquent pas seulement par cette dernière année. Quand on regarde les chiffres du ministère de la Famille, le ministre en a parlé, ce matin, la tendance en baisse en milieu familial était déjà perceptible dès 2014. Ce n'est pas d'hier. Les chiffres sont là pour en témoigner. Entre mars 2014 et 2018, Mme la Présidente, on parle de 2 100 fins de reconnaissance de responsables de service de garde. Donc, c'est une tendance lourde qui était là, le ministre en a parlé. On ne peut pas faire fi de ça, là.

Donc, chaque année, les responsables de services de garde décidaient de quitter le réseau, de ne plus être reconnus par le ministère. Écoutez, entre 2016 et 2017, donc, ça, c'est sous l'ancien gouvernement, il y a eu une perte de 700 responsables de service de garde. Cette moyenne-là, elle s'est observée au cours des six dernières années. On parle d'une perte, en moyenne, de 690 responsables de service de garde, c'est beaucoup trop. Tout le monde le dit, on le redit, mais c'est important qu'on ait ce dialogue-là.

Et puis, récemment, là, comme je le disais, entre janvier 2020 et le 31 décembre 2020, on parle de presque 2 000 places, là, qu'on a perdues, mais il y en a 815 qui se sont rajoutées. Alors, au net, quand on parle à peu près de 1 114 responsables en milieu familial, là, dans les 12 derniers mois. Donc, la tendance à la baisse était bien visible et palpable.

Il y a plusieurs raisons à ça, et le ministre en a parlé, mes collègues aussi, certains, la COVID, les craintes légitimes face à la COVID. Parce qu'écoutez quelqu'un qui était... qui avait un conjoint ou une conjointe qui était à risque, elle ne pouvait pas laisser entrer, dans sa maison six enfants de famille différente, alors qu'elle ne pouvait même pas faire rentrer les membres de sa propre famille. Donc, on ne peut pas faire fi de ça, là.

La deuxième raison, les personnes à risque de faire entrer des personnes de plus de six enfants de familles différentes, il y a les exigences sanitaires aussi qui étaient, hein, les désinfections quotidiennes et systématiques sont devenues un fardeau supplémentaire pour leur travail au quotidien. Mais il y avait évidemment d'autres raisons moins liées aux circonstances actuelles et de nature plus structurelle, par exemple, certaines responsables de service de garde qui arrivaient en fin de carrière ou dans des catégories d'âge plus fragiles aux risques de la COVID. Et puis, il faut l'admettre, le côté légal, les statuts des milieux familiaux, c'est-à-dire que la loi a eu un impact sur le déplacement vers certaines RSG, les responsables de service de garde, vers des milieux familiaux non reconnus.

Donc, ça aussi, là, c'est une autre raison qu'il faut tenir compte, donc, de tout l'ensemble de ces facteurs-là lorsqu'on interprète les données. Pardon?

La Présidente (Mme D'Amours) : En terminant...

Mme Jeannotte : Il ne me reste plus de temps, en concluant... Oh là là!

La Présidente (Mme D'Amours) : Quatre secondes.

Mme Jeannotte : Bien, écoutez, on est en action. Il y a une nette amélioration des conditions salariales...

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Merci beaucoup.

Mme Jeannotte : ...et le ministre est en action avec...

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole à la députée de Sherbrooke. Merci.

Mme Labrie : Merci, Mme la Présidente. Le ministre, il aimerait ça, qu'on lui dise qu'il avance, là, mais, moi, je ne suis pas capable de dire ça en ce moment, là, ça dépend de ce qu'on regarde. Est-ce que le ministre avance dans la gestion de son ministère? Ça, ça se peut, mais je trouve que ça a pris du temps quand même pour un gouvernement qui s'est présenté comme le champion de l'efficacité puis de l'allègement de la démocratie, ça a pris du temps pour arriver aux annonces de ce matin. Bon. Tant mieux, si ça donne des résultats, moi, je vais être la première à me réjouir, mais je vais le croire et je vais m'en réjouir quand je vais le voir.

Moi, pour que je puisse dire qu'on avance, en ce moment, là, il faudrait que la liste d'attente diminue, moi, c'est ça, mon critère. Quand la liste d'attente va être diminuée, je vais considérer qu'on avance, et là, ce n'est pas le cas, elle augmente dramatiquement. Là, je regarde mes collègues s'obstiner pour savoir quel gouvernement a créé le plus de places. Puis, franchement, je trouve que ça manque de maturité. Ce qu'il se passe en ce moment, c'est probablement le plus gros défi que le réseau de service de garde a connu depuis sa création. Puis là que tout le monde s'obstine pour savoir qui a créé le plus de places, là, ça n'aide pas les parents. Il n'y en a aucun gouvernement qui a créé assez de places de toute façon, ça fait qu'on peut juste régler ça puis passer aux questions sérieuses.

Moi, les questions que je me pose en ce moment, là, le ministre vient de nous dire : On a perdu 7 300 places en 2020. La députée de Labelle vient de nous expliquer que c'était commencé depuis bien longtemps avant la COVID. Évidemment, on le savait, ce n'est pas juste des places qu'on perd, c'est des éducatrices. Moi, les questions que je me pose, c'est : À la fin du mandat de la CAQ, est-ce qu'il va y avoir plus de places en service de garde que quand où ils ont été élus ou il va en avoir moins? Est-ce qu'il va y avoir moins de parents sur la liste d'attente ou il va en avoir plus que quand ils ont formé le gouvernement? Puis, si la CAQ réussit à les développer, les places qu'elle nous dit qu'elle veut développer, là, si elle réussit, est-ce qu'ils vont avoir assez d'éducatrices pour les offrir? Et je n'en suis pas certaine.

Le ministre, tantôt, il a dit, j'étais la seule à lui faire des propositions concrètes. Moi, j'apprécie beaucoup qu'il le reconnaisse, et c'est vrai que je lui fais énormément de suggestions, trop pour toutes les rappeler aujourd'hui. Mais, chaque fois, le ministre me remercie, me dit qu'il va regarder ça, puis, jusqu'à maintenant, ça ne s'est pas concrétisé souvent en résultat.

Le plan de recrutement d'éducatrices que je lui propose, par exemple, on n'en voit pas le début encore. Il balaie ça du revers de la main en disant que ça ne se fait pas de comparer la pénurie d'éducatrices avec celle des préposées, il nous l'a redit tout à l'heure, il trouve que ça ne se fait pas. C'est juste qu'on n'est pas en train de comparer ce qui se passe dans les services de garde avec ce qui s'est passé dans les CHSLD.

Ce qu'on est en train de dire, c'est : Il faut que la CAQ s'inspire de quelque chose qu'elle a déjà fait, qui a marché, pour contrer une pénurie de main-d'oeuvre dans un autre secteur. Il devrait voir ça comme une reconnaissance qu'ils ont réussi sur un autre dossier à trouver une solution qui marche. Et c'est normal, moi, je

trouve, de vouloir s'inspirer de ce qui a marché. Donc, je ne comprends pas ce qu'il attend pour mettre sur pied une formation accélérée, rémunérée, une subvention de démarrage pour aménager un milieu familial, de l'accompagnement pour rencontrer les normes, une augmentation substantielle du salaire des éducatrices aussi, parce qu'on sait que ça passe par là, le ministre le sait très bien.

Donc, moi, je suis persévérante, je suis ici pour régler les problèmes des parents, donc je vais quand même continuer d'en faire, des propositions. Le ministre, je ne sais pas s'il l'a vue, mais j'en ai encore fait une ce matin. J'ai proposé de développer un projet pilote de micro-CPE pour répondre aux besoins des régions. On sait très bien que les régions ont été frappées plus fortement par la fermeture de milieux familiaux parce que, dans les petites communautés, il n'y en a pas, de CPE. La demande ne justifie pas de créer une installation avec plusieurs dizaines de places, donc eux, leur offre de service repose sur les milieux familiaux, et, quand ils le perdent, bien, ils perdent tout. Ils perdent tout. Donc, en mettant sur pied une formule de micro-CPE pour diversifier les modèles existants en ce moment, on pourrait mieux répondre aux besoins des petites municipalités et assurer une stabilité de services aussi dans les petites communautés.

Et je pense sincèrement qu'on a besoin de ça pour répondre aux besoins, et c'est une proposition qui répond à un angle mort très important de ce qui a été fait jusqu'à maintenant. Parce que, même si ça marche, les annonces du ministre de ce matin, puis je le souhaite, il reste que le modèle actuel des CPE, il n'est pas conçu pour les endroits où on a besoin de seulement quelques places, pas des dizaines, comme dans les plus grandes municipalités. Donc, c'est difficile, en ce moment, dans les petites communautés, d'avoir accès à un service de la même qualité, puis surtout de la même stabilité dans le temps que ce qu'on voit dans les grandes villes. Donc, moi, j'aimerais ça que le ministre prenne ma suggestion au sérieux, pour une fois, plutôt que de juste me remercier d'être constructive. Ça me ferait plaisir de le rencontrer pour qu'on s'en parle plus en détail.

Et, pour finir, je vais rappeler les questions que j'ai posées qui devraient vraiment nous préoccuper, en ce moment, là, c'est ça que je voudrais qu'on discute, en ce moment, c'est : Est-ce qu'au terme du mandat de la CAQ, il va y avoir plus de places en services de garde que quand ils ont été élus? Moi, ce n'est pas ce que j'ai entendu ce matin dans le point de presse. Est-ce qu'il vous y avoir moins de parents sur la liste d'attente à la fin de leur mandat qu'à leur début? Je n'ai pas vu cet engagement-là de la part de la CAQ. Puis est-ce qu'ils vont réussir à trouver des éducatrices pour offrir les places qu'ils vont peut-être réussir à développer? Et je le souhaite. Comment?

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède ma la parole au ministre de la Famille.

• (11 h 30) •

M. Lacombe : Merci, Mme la Présidente. D'abord, permettez-moi de prendre 10 secondes, peut-être, pour lever mon chapeau et saluer le courage de la députée de Sherbrooke, qui, dans un autre dossier, qui est étranger à celui de la Famille, a décidé de porter devant les tribunaux une cause de harcèlement, pour laquelle elle a témoigné hier. Et je trouve que c'est tout à son honneur, parce que c'est vrai qu'on ne devrait pas tolérer l'intimidation et la cyberintimidation. Je suis responsable de la Lutte contre l'intimidation au gouvernement du Québec puis je voulais lui lever mon chapeau. Je trouve que ça prend beaucoup de courage. Surtout quand on est élu, hein, des fois, on veut choisir nos batailles puis on n'est pas sûr de vouloir s'engager là-dedans. Je voulais lui lever mon chapeau de l'avoir fait. Je pense que ça peut donner un bon exemple à beaucoup de gens qui vivent ces situations-là.

Maintenant, je suis quand même content, là, d'entendre la députée de Sherbrooke qui reconnaît, bon, prudemment, à mots couverts, je ne veux pas mal interpréter ses propos, mais qui reconnaît que ce qu'on annonce ce matin, c'est bien, mais qu'elle va nous juger au résultat, bon. Ça, c'est de bonne guerre. Je suis quand même heureux, parce que je n'avais pas entendu ça avant et je trouvais ça un peu étrange, alors que les partenaires sont unanimes, là, et les gens qui connaissent le développement nous disent que c'est excellent, même s'il reste du travail à faire, là, il en restera toujours. Donc, je veux quand même le souligner.

Et je veux souligner effectivement que, oui, il y a des solutions qui sont apportées, qui sont suggérées par la députée de Sherbrooke, bon, je fais plus que seulement les écouter de façon passive. Quand c'est pertinent, je m'en inspire. Parfois, évidemment, les suggestions sont... viennent à un moment où on a déjà la réflexion, et ça nous aide à travailler dans le même sens. Je pense aux masques à fenêtre transparente, là, par exemple. Mais c'est vrai que la députée de Sherbrooke nous a fait plusieurs suggestions, notamment, pour la garde en milieu familial. Objectivement, là, il y en a de très bonnes, il y en a de moins bonnes qui ne sont pas applicables, qui, à mon sens, là, pourraient causer plus de problèmes que de bien. Mais ça, c'est normal. Et nous, on a toute une équipe au ministère pour analyser ça et puis trouver les voies de passage.

Maintenant, je vais répéter quand même ce que j'ai dit ce matin, on ne peut pas, en un avant-midi, faire toutes nos annonces du mandat et régler tous les problèmes du réseau, là. Ce matin, on a posé un geste important qui est salué, mais la députée de Sherbrooke a raison, il faut poser un geste pour la main-d'oeuvre. Ça, c'est clair.

Et, je l'ai déjà dit, on avait un plan qui a été travaillé avec les partenaires du réseau, qui ont été consultés. La COVID est arrivée. Ça a fait en sorte qu'à mon sens il fallait revoir ce plan-là parce que notre rareté de main-d'oeuvre s'est changée en pénurie, ce qu'on a fait. Et je vous dirais qu'on est en train de le ficeler. Dans les prochaines semaines, donc, ce printemps, là, on sera en mesure d'en faire l'annonce. Et, je l'ai dit publiquement, c'est ma priorité d'ici la fin du mandat.

Bien sûr, la priorité évidente d'un ministre de la Famille, et je ne fais pas exception, c'est de créer des places, là. Ça, c'est une évidence. Mais sinon la priorité que je me suis fixée, à côté de ça, c'est vraiment la main-d'oeuvre. Donc, l'annonce, elle vient. On pourra en parler puis expliquer à quel point ça a des effets sur le terrain et pourquoi, mais on a peu de temps. Donc, je ne me pencherai pas sur le bilan des précédents gouvernements, mais clairement on a un problème, mais on a aussi des solutions.

Et je ferais peut-être la nuance, il y a deux choses, là, il y a la main-d'oeuvre qualifiée, donc les gens qui travaillent dans nos CPE, les gens qui travaillent dans nos garderies non subventionnées, dans nos garderies subventionnées, en installation, on a besoin de personnels qui ont soit complété leur diplôme d'études collégiales ou qui ont de l'expérience pertinente combinée à une attestation d'études collégiales.

L'enjeu qu'on a, c'est que les inscriptions sont en chute libre dans les programmes. Et ça, c'est une tendance depuis 2014. Et cette tendance-là, il faut la renverser. On peut le faire de plein de façons, notamment en envoyant de signaux. Le fait qu'on relance le développement, moi, je pense que ça va aider. Le fait qu'on bâtit des classes de maternelle quatre ans, ça va aussi aider parce qu'on a aussi besoin d'éducatrices formées. Donc, je pense que les inscriptions vont monter, ne serait-ce qu'avec ça, mais ça prend plus. Ça prend plus, et le plan qu'on va présenter dans les prochaines semaines ira en ce sens.

Ensuite, il faut aussi se pencher sur la question du milieu familial. Donc, oui, la députée de Sherbrooke m'avait fait parvenir un document, il y a un moment, duquel je me suis inspiré parce qu'il y avait des éléments intéressants là-dedans auxquels on avait aussi déjà réfléchi parce que c'étaient des suggestions notamment des syndicats. Donc, on y a réfléchi et, pour ça aussi, on sera en mesure dans les prochaines semaines... Donc, le plan, là, il est pas mal finalisé, là. Dans les prochaines semaines, on sera capable de procéder à une annonce parce que l'idée, c'est vraiment de susciter la création de milieux familiaux, parce que la pandémie nous en a enlevé beaucoup cette année.

La question de la députée de Sherbrooke à savoir si on va laisser le réseau avec plus de places effectives quand on va quitter que quand on va arriver, c'est une question hypothétique, comme je disais ce matin. Et, en même temps, il faut entrer là-dedans, le facteur de la COVID, qui est indépendant du gouvernement. Mais moi, je suis confiant qu'avec les mesures qu'on va présenter et avec une rencontre, peut-être, qu'on aura dans les prochaines semaines, on pourra continuer de travailler ensemble pour que nos bonnes idées se matérialisent en création de places.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole au député de Beauce-Sud.

M. Poulin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Et, ce matin aussi, on constate des échanges forts intéressants sur l'importance aussi du ministère de la Famille au Québec. On le sait, c'est un poste de dépenses très important dans les priorités de l'État. Et pour bien connaître le ministre, il nous rappelle régulièrement que ce soit en caucus, en comité, auprès des Finances et du Trésor, l'importance du ministère de la Famille et des services que l'on donne à la population.

Et la députée de Sherbrooke a effleuré... a parlé des éducateurs et des éducatrices, comment on en avait besoin, et je pense qu'on peut saluer tout leur travail au cours des derniers mois, qui a été incroyable en termes d'adaptation auprès des enfants, auprès des familles. Vous savez, on a beaucoup parlé évidemment des gens dans le réseau de la santé, des gens dans le réseau de l'éducation, mais nos éducateurs, nos éducatrices, les gestionnaires, rassurer les parents, rassurer les enfants, s'adapter aux différentes réalités...

Le ministre qui a agi aussi pour donner tous les outils et tout le matériel nécessaire auprès des services de garde. Et ça, bien, ça fait la différence au quotidien puis ça permet à des jeunes, qui se posent peut-être des questions, de dire : Est-ce que j'ai le goût de faire une... je le dis, une carrière dans le centre de la petite enfance ou de me lancer dans le réseau des services de garde? Bien, quand tu as un gouvernement qui dit : C'est important, ce que vous faites, puis on les valorise, puis on leur donne les outils, bien, ça, je pense que c'est aussi très important.

Tout à l'heure, on parlait du nombre de places en garderie, oui... en service de garde, en fait, oui, on veut en développer davantage au cours des prochaines années, puis c'est exactement la mission que notre gouvernement se donne et que le ministre de la Famille se donne. Maintenant, actuellement, il ne faut pas se mettre dans le sable, là, il y a un rattrapage à faire, là. Vous savez, en politique, des fois, on annonce deux, trois fois la même affaire, là, bien, tu sais, il y en a eu, des places qui ont été annoncées depuis 2011, depuis 2013 puis elles ont été mises sur des tablettes, c'est un fait. Puis là on veut les accélérer, on veut faire faire en sorte que dans les différentes régions du Québec — parce que ce n'est pas juste un défi dans les grands centres — dans les différentes régions du Québec, on puisse avoir ces places-là.

Puis le ministre de la Famille, depuis son entrée en fonction, puis notre gouvernement, là, en a fait des appels de projets, là. Je me souviens d'un appel de projets pour les parents étudiants. Je me souviens d'un appel de projets pour les conversions. Je me souviens d'un appel de projets aussi pour les régions particulièrement ciblées où il y avait un recul important.

Alors, de l'action à chaque jour, il y en a. Ce n'est pas vrai qu'on fait juste parler du passé, là. On regarde vers l'avenir, on développe des appels de projets. Et, si, évidemment, cette pandémie-là ne serait pas arrivée, peut-être que le ministre serait déjà en train de couper des rubans dans bien des régions du Québec puis de dire aux parents : Voici vos nouveaux espaces. Mais il y a des faits, une pandémie mondiale, que les libéraux n'ont pas vécu, que le Parti québécois n'a pas vécu, que nous non plus, on ne s'attendait pas à vivre, qui amène des défis, ne serait-ce que sur les matériaux, la construction. C'est une réalité, là. Allez jaser avec vos entrepreneurs en construction dans vos circonscriptions, ils vont vous le dire, l'évolution que ça a eu, les délais puis la pression aussi qu'il y a sur cette main-d'oeuvre-là. Alors, c'est une réalité à laquelle on fait face, puis, dans le quotidien, bon, on a besoin, oui, de nos entrepreneurs en construction, oui, évidemment, de nos services de garde pour accélérer ces projets-là.

Et il y en aura, d'autres projets, au cours des prochains mois. Moi, je m'attends à de très, très bonnes nouvelles non seulement avec les résultats des appels de projets qui ont été lancés par le ministre de la Famille, qui vont faire en sorte que dans les différentes régions du Québec on va ouvrir de nouvelles places... On va évidemment inaugurer d'ici la fin de notre mandat de nouvelles places qui des fois avaient été, oui, annoncées, mais pas développées, retardées puis évidemment des places que nous avons annoncées, ne serait-ce que l'appel de projets que nous avons fait en 2019.

Et je crois la députée de Sherbrooke quand elle nous dit : Moi, je vais juger les résultats, je vais juger la liste, puis je vais juger ce qu'il reste, puis je vais voir si réellement l'annonce que vous avez faite ce matin va amener des résultats. Bien, ça va prendre de la détermination.

Puis, ce matin, quand je vois tout le réseau qui est content de cette annonce du ministre de la Famille, je pense qu'on va être capables de tous travailler ensemble puis délivrer ces places en garderie là pour les parents du Québec, parce que l'AQCPE, parce que les différents réseaux, parce que le conseil québécois éducatif à l'enfance nous disent : Vous vous en allez dans la bonne direction. Et évidemment qu'il va falloir être vigilants, parce que la pandémie n'est pas terminée. On est dans un carrefour très important de notre histoire, à savoir : Est-ce qu'on aura une troisième vague ou non? Alors, tout ça fait en sorte qu'on est un peu sur nos gardes dans tout ce qu'on fait en termes de développement.

Mais on n'a pas attendu ça pour annoncer de bonnes nouvelles, pour faire des réformes importantes au ministère de la Famille, et, évidemment, avec tout le monde qui va travailler ensemble, je pense qu'on va pouvoir arriver à des résultats qui sont très importants, dont, entre autres, grâce à l'annonce qui a été faite ce matin de passer de 17 étapes à neuf.

Alors, je veux saluer évidemment le travail qui est fait par le ministre, par les gens du ministère à tous les jours. Je sais qu'on est tenace, qu'on remet des choses en question parce qu'on veut que ça avance, on veut que ça progresse, mais on a besoin de tout le monde, Mme la Présidente, pour que les parents du Québec puissent avoir ces places-là le plus rapidement possible. C'est un appel à tous que l'on fait ce matin. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole au député de LaFontaine pour 1 min 30 s.

• (11 h 40) •

M. Tanguay : 1 min 30 s? Bon. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, ce matin, on a eu l'occasion de questionner le ministre sur son bilan désastreux. Ce matin, on a eu l'occasion de voir le ministre qualifier notre intervention de Schtroumpf grognon, Mme la Présidente, et ça, le ministre aime ça, se plaît, se complaît à donner des étiquettes aux collègues qui le critiquent. Et, chose certaine, je suis certain que les parents, les familles du Québec auraient aimé avoir un ministre qui se mette au-dessus de la mêlée puis qui réponde à nos questions. Nos questions, on les pose, c'est sûr, avec une énergie, Mme la Présidente, une énergie, une sensibilité. C'est notre prétention d'être sur le terrain. Et de voir, là, de voir... pendant que le ministre vient de rire quand je lui ai dit qu'il traitait... et qu'il m'a traité de Schtroumpf grognon, Mme la Présidente... d'aller voir les parents qui vivent des drames humains sur le terrain, qui n'ont pas de place, des infirmières qui n'ont pas de place, qui sont en congé sans solde, d'entendre le ministre me qualifier de Schtroumpf grognon parce qu'on fait écho de son bilan désastreux. Honnêtement, Mme la Présidente, le Québec mérite mieux.

Et le Québec, force est de constater, les places en garderie ont reculé. Quand on lui demande : Quand vous allez quitter, il va-tu y avoir plus ou moins de places que quand vous êtes arrivé?, il répond que c'est hypothétique. Clairement, Mme la Présidente, le ministre n'est pas à la hauteur de la situation, et je pense qu'il devrait quitter ses fonctions.

Conclusions

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Nous sommes maintenant aux dernières interventions. M. le ministre, vous avez la parole pour 10 minutes.

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : Merci, Mme la Présidente. Vous savez, dans la vie, là, je réalise qu'il y a trois choses qui sont immuables : la mort, les impôts et les appels à la démission que le député de LaFontaine lance. S'il y a bien quelqu'un qui manque de hauteur ici, là, je pense que ce n'est certainement pas moi. Maintenant que j'ai dit ça, je vais refermer la parenthèse, parce que les minutes sont précieuses.

Lorsque je suis arrivé en poste, ce qu'on a fait, c'est qu'on a relancé le développement des services de garde éducatifs à l'enfance. Je ne ferai pas de petite politique. Qu'on soit d'accord, qu'on soit en désaccord, il y a un fait, c'est écrit dans le budget de 2014, le ralentissement des places est causé par le fait qu'à l'époque le ministre des Finances, qui est le député de Robert-Baldwin, voulait équilibrer le budget, et il y a des choix qui ont été faits. Un de ces choix-là, ça a été de ralentir la création de places. Évidemment, les effets de ça ne se feront pas sentir le lendemain ni l'année d'après, se feront sentir dans les années suivantes. Le début de notre mandat, il est teinté par ça. Je ne suis pas en train de dire, là, qu'on n'a pas de solution, et que c'est la faute du Parti libéral. Je suis en train d'expliquer la situation. Là, je veux dire, à un moment donné, là, il faut être capable d'expliquer les choses aussi.

Ce que je vous dis, par ailleurs, c'est que, nous, quand on est arrivés, on l'a relancé, le développement, et ça a été bien accueilli. Si vous cherchez dans la revue de presse, là, notamment dans la circonscription de la députée de Joliette, on est allés, on a fait des annonces. C'est un fait, là, c'est des projets qui dataient de 2011, 2013. La volonté, elle était là. Les moyens, ils étaient là. On leur a même dit : Vous êtes dans un endroit où il manque de places? Vous n'en aurez pas, de contribution à donner. Par le passé, ils demandaient trop de contributions. C'est ça qui freinait les places. Donc, nous, on leur a dit : Parfait, on vous fait un chèque, allez-y. On a relancé ces places-là qui dormaient sur des tablettes. Il y en avait 11 000.

On a aussi lancé des nouveaux appels de projets. On a récupéré celui du Parti libéral, juste avant les élections, en 2018. On a attribué ces places-là. On a fait un appel de projets en 2019, on en a refait un en 2020. Donc,

on fait des appels de projets. Il n'y en a pas eu entre 2014 et 2018, là, c'est un fait. Donc, ce retard-là, comme je disais, se sent au début du mandat, mais nous, on a relancé.

Ceci dit, il y a trois semaines, la liste d'attente, elle est effectivement passée à 51 000 noms. Il n'y a personne qui est content de ça. Comme ministre de la Famille, là, moi, ce que je souhaite, évidemment, c'est que cette liste-là baisse. Il y a des impondérables, il y a des choses sur lesquelles on a plus ou moins de contrôle. La perte de milieux familiaux, qui est une tendance depuis 2014, elle s'est accentuée pendant la pandémie. Si bien que le résultat, la perte cette année de 7 300 places, elle est dramatique. Et je le reconnais, je le dis clairement devant vous aujourd'hui : C'est dramatique. C'est la raison pour laquelle on y travaille, c'est la raison pour laquelle la liste d'attente est passée à 51 000 noms.

Et ça fait en sorte que j'ai dit très honnêtement, hein, il y en a qui me le reproche, moi, je préfère être honnête, j'ai dit très honnêtement et très directement : La façon, là, dont on développe en ce moment, là, ça ne fonctionne plus. Là, on a une liste d'attente qui vient d'augmenter à 51 000 noms. Moi, je veux développer encore plus rapidement. Et je me suis aperçu, là, dans les derniers mois que ça n'allait pas assez vite à mon goût. Oui, j'ai annoncé des choses au début du mandat, mais rapidement je me suis aperçu qu'on pouvait aller encore plus vite, on a travaillé sur des allègements administratifs.

Et, à ce moment-là, quand j'ai dit : Ça ne fonctionne pas, j'ai dit : Je vous arrive avec deux choses à court terme. Parce qu'on y travaille déjà depuis plusieurs mois. Je ne me suis pas réveillé il y a trois semaines, là, on y travaillait depuis des mois. Je vous ai dit : On arrive rapidement avec des mesures pour alléger tout le processus administratif, là, couper dans la bureaucratie pour permettre à notre monde au ministère puis aux gens sur le terrain de développer plus rapidement.

Ce matin, on livre ça, les gens sont heureux sur le terrain. Tantôt, quand je parlais de Schtroumpf grognon, ce que je voulais imaginer, c'est que tout le monde est content, sauf le député de LaFontaine, qui déchire sa chemise, là. Tu sais, on a l'AQCPE, le conseil québécois des services éducatifs, les unions municipales qui nous disent : C'est bon. À un moment donné, il faut aussi le reconnaître, là. Donc, ça, c'est le premier pas très court terme.

J'ai aussi dit qu'à long terme ou à moyen terme, je vais dire, l'automne prochain, il faut déposer un projet de loi, parce qu'il y a des changements, là, plus structurels qu'il faut faire. Au-delà de couper dans la bureaucratie, là, il faut aussi repenser la façon dont on planifie le réseau.

Et un exemple que je donne souvent ces jours-ci, c'est la circonscription de Pontiac. Ça me préoccupe. C'est une circonscription parmi les plus défavorisées au Québec où il manque de places. Les tout-petits, là, n'ont pas de places pour développer leur plein potentiel, arriver préparer à la maternelle quatre ans. Je vous rappelle qu'actuellement au Québec, là, c'est 27,7 % des enfants qui commencent la maternelle avec une vulnérabilité dans au moins un de leurs domaines de développement. Donc, ils n'ont pas de place pour développer leur plein potentiel, puis leurs parents n'ont pas la tête tranquille pour aller travailler, ils n'ont pas de place pour que leurs enfants puissent... où leurs enfants puissent aller, mais il n'y a pas de projets qui ont été déposés par la communauté. On fait quoi, on fait quoi? Il n'y a pas de projets qui ont été déposés.

Donc, nous, le gouvernement, actuellement, on ne peut pas dire : On va en construire un CPE là, parce qu'il n'y en a pas de projet qui nous est soumis. Moi, je pense, par exemple, qu'il faut se poser des questions là-dessus, mais ça, ça demande un projet de loi, ça viendra. Donc, du court terme, on livre ça ce matin, c'est bien accueilli, on coupe dans la bureaucratie, on passe de 17 étapes à neuf étapes. Le long terme, on arrive avec un projet de loi cet automne, qui va être précédé d'une consultation en partenariat avec le monde du réseau, pour faire des changements en profondeur, et ça, ce sera, selon moi, bien accueilli aussi.

Entre-temps, oui, il faut poser des gestes pour les responsables des services de garde en milieu familial, il y a une annonce qui s'en vient, parce qu'encore une fois on y travaille depuis un moment. Il y a une autre annonce qui s'en vient pour la main-d'oeuvre, parce qu'encore une fois on y travaille puis on l'a ajusté, là, il faut savoir s'ajuster avec la pandémie. On a dû ajuster nos flûtes, comme on dit, parce que c'est clair que, bon, la pénurie, ça a accentué tout ça, puis qu'à mon sens il fallait arriver avec quelque chose d'un peu plus musclé.

Donc, quand vous regardez le plan de match global, moi, il y a bien une chose dont je suis certain, là, c'est que la volonté, elle y est plus que jamais, qu'on a des partenaires précieux sur le terrain avec qui on peut travailler, et que les places qui dataient de 2011 et qui dataient de 2014, on va être capables, si on est bien supporté évidemment par les gens du terrain parce que c'est une responsabilité partagée, on sera capable de les livrer. J'ai établi, là, qu'entre 5 000 et 7 000 mises sous permis pourraient être effectuées cette année, ça ferait une très bonne année si on arrive à le faire. Et moi, je pense qu'on est capable, on est capable, parce qu'autant les gens au ministère ont le couteau entre les dents, veulent développer, autant les gens sur le terrain aussi étaient un peu désabusés par toute la bureaucratie. Quand je parle de bureaucratie, évidemment, je ne parle pas des professionnels du gouvernement, mais je parle de toute la paperasse dans laquelle même les professionnels étaient ensevelis puis qui les empêchaient d'aller aussi rapidement qu'ils voulaient aller.

Donc, moi, je suis persuadé qu'avec ce qu'on annonce ce matin, une mise de fonds dans certains secteurs... en fait, une mise de fonds qui est abolie pour tout le monde, sauf si le CPE a une situation financière qui justifie, là, qu'il contribue, l'avance de fonds qu'on va leur permettre, la délégation de signatures, qu'on soit capables de signer les documents sur le terrain, plutôt que d'envoyer ça à Québec, de faire en sorte qu'on ne soit pas plus sévère avec eux, par exemple, qu'on l'est avec le gouvernement du Québec.

Tout ça va faire en sorte qu'on soit capable de livrer des places pour les tout-petits, moi, je suis persuadé de ça. Puis si les députés de l'opposition ont des suggestions, moi, je suis ouvert, je pense que je l'ai démontré, là, dans le passé que j'étais ouvert, sur autre projet de loi, à faire les choses correctement, à faire les choses pour que ça ait

des résultats positifs. J'ai la même ouverture d'esprit. Je comprends que c'est plus politique, hein, je comprends que, bon, on s'occupe maintenant du bébé qu'a mis au monde un autre parti, mais moi, je suis persuadé qu'on est capable de faire ce travail-là ensemble, parce qu'on a le même objectif, faire en sorte que les tout-petits puissent avoir une place pour développer leur plein potentiel et puis que leurs parents puissent envoyer leurs enfants en CPE pour être capables, par la suite, d'aller travailler. Je suis certain qu'on est capables de faire ce travail-là ensemble.

Donc, je résume, on a posé des gestes quand on est arrivés, ces gestes-là ont eu un effet, on est passé de 48 à 36 mois, délai moyen de réalisation. C'est un fait, là. On peut bien s'obstiner pendant quatre heures, c'est un fait, on a réduit le délai moyen que ça prend pour sous permis une installation. Entre-temps, je me suis aperçu que ce n'était pas suffisant, je veux qu'on soit encore plus rapides que ça. Donc, ça fait des mois qu'on travaille là-dessus, on arrive avec des mesures, ce matin, qui sont bien accueillies, et on sera capable, je le disais, de livrer ces places-là.

Et je fais quand même une parenthèse pour dire : A un moment donné, là, c'est sûr que la pandémie, elle ne peut pas tout expliquer, mais il va aussi falloir que les gens qui nous critiquent pour des mois de retard, là, comprennent que ce que ça a nécessité, là, la gestion de crise au ministère de la Famille, là, c'est inimaginable. Évidemment, on ne se comparera pas avec le ministère de la Santé, mais ça a nécessité que, pendant des mois, on soit au bureau de 6 heures, et je ne parle pas du personnel politique seulement, je parle du ministère, là, parfois de 6 heures le matin à minuit le soir, qu'on s'assure que nos garderies non subventionnées reçoivent du financement direct, ce qui ne s'est jamais fait, pour les sauver, pour éviter des fermetures. Les téléphones sonnaient sans arrêt, les parents étaient paniqués, il fallait répondre à chacune de leurs interrogations.

On a réussi à sauver la presque totalité de nos garderies non subventionnées, il y en a plus de 1 300 au Québec. On leur a donné de l'aide directe, ce qu'on n'a fait avec aucune autre entreprise en début de crise. On a maintenu le financement. 220 millions supplémentaires, qu'on est allé chercher pour renflouer le réseau, entre autres, pour le milieu familial, pour nous assurer que ces femmes-là ne quittent pas le bateau, parce que, sinon, le bilan aurait été encore pire. Ça nous a mobilisés pendant des mois et des mois.

Je pense honnêtement que les Québécois sont capables de comprendre que ça nous a pris quelques mois, mais qu'on a malgré tout travaillé fort, qu'on arrive avec des mesures qui sont bien accueillies et que, grâce à ces mesures-là, on sera capables de concrétiser des places beaucoup plus rapidement que dans le passé.

• (11 h 50) •

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole à la députée de Joliette pour une période de 10 minutes.

Mme Véronique Hivon

Mme Hivon : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Donc, écoutez, je voudrais dire, en partant, que... je voudrais revoir un petit peu le fil des événements. Le ministre a dit tout à l'heure que le Parti québécois n'était pas content parce que la CAQ voulait développer des places en CPE puis que, là, ce ne serait plus notre exclusivité. C'est tout à fait l'inverse.

Puis, si le ministre s'en souvient, moi, c'est un joyau que je veux partager avec tout le monde, et je me réjouissais énormément quand le ministre est arrivé, parce qu'il y avait un changement de cap notoire par rapport à la CAQ quand ils étaient dans l'opposition, notamment par rapport à l'actuelle vice-première ministre, qui était très... elle avait un préjugé très favorable aux garderies privées. Et le ministre est arrivé et il a dit clairement : Moi, j'ai un préjugé favorable pour les CPE. Je vais tout faire pour qu'on ait les meilleurs services à la petite enfance possible.

Et donc je veux juste dire au ministre de faire attention quand il dit que je ne me réjouirais pas de ça. C'était tout le contraire. Puis je pense qu'il le sait très bien parce que je lui ai manifesté souvent que je me réjouissais du changement de cap quand il était arrivé au gouvernement, mais la chose qu'il faut dire, c'est que, quand on arrive tambour battant, comme le ministre l'a fait dans sa conférence de presse de février 2019, en disant : «Vous savez, avant moi, personne ne livrait. Ce n'était pas bon. Moi, je vais les concrétiser, les plans. Moi, je vais en faire, 13 500 places en deux ans.» Puis que, deux ans plus tard, il y en a 2 500, bien, il faut assumer ça.

Il faut assumer que, si on s'est présenté devant les gens, devant les familles du Québec, devant les médias pour dire : Avant moi, c'était vraiment mauvais. Avec moi, ça va changer, puis ce qui ne s'est pas fait sous le précédent gouvernement, ça va se faire. Bien, après, il faut assumer quand on ne réalise pas. Puis il n'y a personne, ici, qui va dire que la pandémie n'a eu aucun impact. On a eu une commission dédiée à la gestion de la pandémie par le ministère de la Famille au mois de mai dernier, où on a eu plein d'échanges.

Mais, justement, dès ce moment-là, on disait au ministre : Tout ce qui était déjà difficile avant la pandémie, qui n'a pas été fixé avant la pandémie, va être encore pire à cause de la pandémie. Puis je me souviens très bien de la FIPEQ, puis je me souviens des syndicats qui représentent les éducatrices qui disaient : Ça va être une hémorragie, les fermetures dans les milieux familiaux. Et, dès ce moment-là, je disais au ministre, puis ma collègue disait au ministre : Bien, il faut développer un plan. Il faut être capable de, tout de suite, voir venir l'hémorragie. Elle était déjà là avant. Elle était déjà là, avant la pandémie, parce qu'il n'y a pas eu de valorisation de la profession, malheureusement.

Donc, c'est ça, un peu, qui fait que c'est choquant quand le ministre se présente le mois dernier puis que, là, c'est comme s'il tombait des nues, puis il dit : Mon Dieu! Ça ne va pas bien. On est rendu à 50 000 personnes sur le guichet unique qui attendent une place. Mon Dieu! Je ne pourrai pas livrer mon engagement. Mais qu'il nous dit : Ce n'est pas de ma faute. C'est la faute de la pandémie. C'est la faute des processus administratifs qui sont trop lourds. C'est la faute des précédents gouvernements.

Bien, à un moment donné, de l'imputabilité puis de la responsabilité, ça va de pair avec le travail de ministre. Donc, c'est ça. C'est ça que j'aurais aimé entendre il y a trois semaines quand le ministre est sorti pour blâmer le

processus. Un processus qui, d'ailleurs, je le redis parce que je trouve que c'est important, il aurait pu changer au jour 1 de son arrivée. Puis il a attendu deux ans et demi. Puis, de toute évidence, ça ne prenait pas une loi, ça ne prenait pas un livre blanc. Il est arrivé ce matin, le jour de l'interpellation puis là il a annoncé qu'il révisait les étapes.

Donc, c'est bizarre quand même qu'il y a un mois, c'était de la faute du processus et de la faute des autres, mais là, aujourd'hui, c'est lui-même qui nous annonce qu'il peut changer le processus. Puis moi, j'aurais aimé ça que le ministre, au lieu de faire son annonce à neuf heures ce matin... s'il avait voulu qu'on puisse parler, parce qu'il nous dit : les oppositions ne parlent pas beaucoup de ce que j'ai annoncé ce matin, bien c'est évident qu'on ne pouvait pas en parler en détail ce matin, parce qu'il ne nous en a pas parlé avant ce matin.

Alors, moi, je vais regarder ça avec attention. Moi, je lui avais dit en Chambre que j'espérais qu'il reviendrait au modèle original du Parti québécois. Il y avait beaucoup plus de fluidité, c'était beaucoup plus souple, on ne demandait aucune mise de fonds, qui avait permis quelque chose de significatif pour développer les places. Donc, j'espère que ça ressemble à ça.

Mais ce que je veux lui dire aujourd'hui, c'est que d'ici à la prochaine interpellation, parce que j'imagine que s'il y en a une autre, il va nous faire une autre annonce le matin de l'interpellation, moi, je lui demande... C'est un très bon communicateur, là : il y a toute sa stratégie, puis un briefing technique avant, puis pendant les points de presse des oppositions, on va être en point de presse en même temps, alors que les interpellations, c'est un moment de l'opposition. Mais c'est correct, c'est son travail de communicateur.

Moi, je l'invite juste, s'il veut qu'on puisse avoir un échange le plus sain et en profondeur possible, bien de nous aviser au moins au même moment qu'il avise les partenaires, parce que, de toute évidence, s'ils ont émis des communiqués entre 9 heures et 10 heures, c'est parce qu'on avait eu un petit «heads up», comme on dit en bon latin, n'est-ce pas? Donc, c'est une petite suggestion que je lui fais pour la suite.

Maintenant, ce que j'ai envie de lui dire, c'est que, malheureusement, je n'ai pas eu de réponse à mes questions ce matin. Mais, moi, c'est bien peu de choses. Moi, c'est les familles du Québec puis les parents qui sont sur la liste d'attente, qui sont sur le groupe Facebook de parents sans service de garde, c'est eux que j'aurais aimé ça qu'ils entendent des réponses aujourd'hui. J'aurais aimé ça qu'à travers moi puis les questions que je pose, puis que mes collègues posent, que le ministre dise : Je vais envoyer des messages aux parents du Québec. Donc, moi, je n'ai pas entendu c'était quoi, son engagement. Ça allait être combien de places à la fin de son mandat qu'il s'engageait à créer.

Il n'a pas dit non plus si ça allait être plus de places ou moins de places à la fin. C'est quand même des messages de base quand on est ministre de la Famille puis qu'on dit qu'on va améliorer les choses. Il ne peut pas nous dire s'il va y avoir plus de places que moins puis là, les gens nous écoutent puis ils peuvent dire : Mon Dieu, c'est absurde, parce que là, le ministre a quand même dit qu'il en créerait 5 000 à 7 000 puis... Oui, mais c'est parce qu'il y en a tellement qui ferment en milieu familial qu'effectivement on n'est pas capable aujourd'hui, sauf si le ministre nous dit : Moi, je le prends, l'engagement, parce que je vais les déployer, les moyens pour y arriver.

Mais malheureusement ce n'est pas ça qu'il fait, il refuse de s'engager. Je le comprends, là, chat échaudé craint l'eau froide, il s'est engagé, quand il est arrivé, à 13 500 places, il en a livré 2 500, puis l'année auparavant, la CAQ avait dit qu'il en créerait 26 000 pendant le mandat. Là, on en a 2 500, puis le ministre dit : Je vais en ajouter 5 000 à 7 000. Ça fait que je comprends que chat échaudé craint l'eau froide.

Mais, moi, aujourd'hui, je n'ai pas eu de réponse à aucune de mes questions précises ni sur les cartes ni sur les petits milieux et la flexibilité qu'on pourrait donner à mes collègues de Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine, des endroits qui sont durement affectés par les fermetures notamment de milieux familiaux.

Je n'ai pas eu non plus de plan sur la pénurie de main-d'oeuvre. Ça fait que le ministre nous dit : Ça s'en vient. Je l'espère, là, c'est fondamental. Mais comment peut-il donner de l'espoir aux 51 000 familles qui attendent? Puis ça, là, c'est très concret, là. C'est majoritairement des femmes qui ne peuvent pas retourner travailler, puis c'est des enfants qui sont privés de leurs enseignantes, puis des infirmières de moins, puis des éducatrices de moins, puis des préposées de moins, puis des femmes dans différentes entreprises qui ne peuvent pas retourner travailler parce que c'est elles encore qui portent ce fardeau-là. Et je ne l'ai pas, le plan.

Puis là le ministre dit : Oui, mais là je ne peux pas tout annoncer le matin de l'interpellation. Non, justement, on aurait aimé ça qu'il en annonce il y a deux ans, il y a un an et demi, il y a un an, il y a six mois, parce que ça fait tout ce temps-là qu'on lui en parle. Je me souviens de notre première étude des crédits où c'était le sujet, la valorisation de la profession, la rémunération, les bourses, augmenter les inscriptions, partager le temps... Donc, des propositions, on lui en a fait à plein de moments. Je lui en ai réitéré plein aujourd'hui.

Donc, c'est facile de dire : Ah! les oppositions voudraient qu'on règle tout du jour au lendemain. Oui, mais là ça fait deux ans et demi qu'il est là, la liste augmente, les milieux familiaux ferment, puis la pénurie va en s'aggravant. C'est une vraie crise. Puis c'est une vraie crise qu'on vit en ce moment. Parlez-en aux parents qui ne sont pas capables de retourner travailler ou qui font une heure, 1 h 15, 1 h 30 de route pour pouvoir faire garder leurs enfants. Ça n'a aucun sens. Puis là, si le gouvernement est sérieux dans son plan de relance économique, bien, il va falloir qu'il soit sérieux pour s'attaquer à ce problème-là.

• (12 heures) •

Donc, moi, j'espère que... Malheureusement, aujourd'hui, on n'a pas eu droit aux réponses auxquelles, je pense, les parents du Québec avaient droit de la part du ministre. Mais j'espère que ça ne va pas tarder. Parce que, là, ça a beaucoup trop tardé, ça a beaucoup trop tardé depuis l'arrivée du ministre pour faire les gestes qui s'imposaient. Donc, quand on voit tous les indicateurs virer au rouge puis s'aggraver, il me semble que, comme ministre de la Famille, on devrait dire : Voici mon plan. Puis on ne devrait pas être encore en train de travailler sur un plan pour lutter contre la pénurie d'éducatrices quand l'AQCPE elle-même a dit publiquement qu'elle a donné un plan au ministre en septembre dernier, que nous, on lui en parle depuis deux ans.

Donc, bien honnêtement, Mme la Présidente, en terminant, ce que j'espère du ministre, c'est qu'il va réaliser que c'est lui qui est le ministre de la Famille, que c'est entre ses mains à lui, qu'il est très, très, très tard, que les familles du Québec sont désespérées, que ça freine le développement économique, le développement social, la qualité de vie des familles du Québec, et qu'il va bouger enfin.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Compte tenu de l'heure, je lève la séance et, la commission ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au jeudi 18 mars, à 13 h 05, où elle se réunira en séance de travail.

(Fin de la séance à 12 h 01)